

Vincent et Alexandre Leleux à la tête de L'Écho du Nord

2. Des défenseurs des libertés fondamentales

Les Leleux ne sont pas seulement d'habiles hommes d'affaires qui ont réussi là où beaucoup de leurs concurrents ont échoué. Vincent Leleux fut aussi, pour reprendre l'expression de ses amis, «un écrivain courageux», quand, pour utiliser un anachronisme, les libertés fondamentales restaient à conquérir. Grand bourgeois, moins bretteur, son fils m'en fut pas moins un opposant aux régimes peu soucieux de ces libertés.

Société des amateurs des sciences et des arts, garde nationale, loge maçonnique, bien avant de devenir propriétaire d'un journal, Vincent Leleux fréquente les milieux proches des libéraux, anti-ultras, anticléricaux, qui rejettent l'Ancien Régime...

Son journal est lancé au moment où l'Administration a été épurée des derniers ultras, où les libéraux gagnent des sièges à la Chambre à l'occasion d'élections partielles et où les lois Serre libéralisent la presse. Dans son premier éditorial, Leleux peut affirmer clairement la ligne politique de son journal: «Sans appartenir à une opposition particulière et systématique, il se tiendra constamment dans les rangs des amis du Roi, de la Charte et des institutions libérales, persuadé que la royauté avec la loi fondamentale sont notre première ancre de salut et que plus la somme de liberté accordée au peuple est grande, plus il y a d'éléments de félicité.» Cet attachement à la charte et au libéralisme qui n'est pas du goût des ultras gravitant autour du frère du roi Louis XVIII, Leleux n'hésite d'ailleurs pas à le répéter dans les numéros qui suivent.

Le climat change. Dès novembre 1819, le président du Conseil Decazes droitise le gouvernement. Dans la nuit du 13 au 14 février 1820, le duc de Berry est assassiné à la sortie de l'opéra à Paris. Faut-il y voir une relation de cause à effet? Dès lors, certains vont jusqu'à l'intimidation contre le propriétaire de ce journal qui dérange le ronronnement de la presse lilloise. Le 20 février 1820, pour un article repris d'un journal de Paris, il est agressé chez lui par deux personnes dont l'une porte l'uniforme

suite page 5

Les collectionneurs de journaux ont aussi leur presse

par Bernard Gelin

Les collections de journaux sont presque aussi anciennes que la presse elle-même. Les journaux ont encouragé cette pratique dès le XVII^e siècle et pendant près de trois siècles, d'abord en proposant des abonnements, puis en offrant aux nouveaux abonnés, de compléter leur collection avec tous les numéros parus précédemment, qu'ils pouvaient acquérir quelquefois à prix réduit. L'habitude était aussi, chez les particuliers aisés, de faire relier systématiquement jour-

naux et revues, qui étaient d'ailleurs conçus, avec leur pagination continue, pour former tomes et volumes. Cette pratique a facilité la transmission d'importants et nombreux fonds de périodiques, qui constituent parfois le socle des collections des plus prestigieuses bibliothèques. Même la Bibliothèque nationale, qui fut d'abord royale, puis impériale, et les bibliothèques régionales, qui bénéficient en principe du dépôt légal, seraient beaucoup moins riches sans les dépôts des particuliers. L'historien emblématique de la presse française, Eugène Hatin, rend un hommage détaillé dans sa *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, dont la dernière édition date de 1866, aux dizaines de collectionneurs qui lui ont permis de produire son œuvre magistrale.

C'est vers cette époque, semble-t-il, – l'âge d'or de la presse – où le nombre de journaux d'information tant générale que spécialisée a littéralement explosé, que la mode des collections s'est développée. Et que sont apparus les premiers journaux pour collectionneurs de journaux...

■ La Belgique, terre des gazettophiles

La terre d'élection est incontestablement la Belgique. Le premier titre recensé date du 22 février 1891, pour un numéro unique de



Après quatorze ans d'existence, la version papier du Collectible Newspapers fit place à une newsletter mensuelle sur internet consultée par 7 000 lecteurs par jour.

Les collectionneurs ont aussi leur presse

L'Héphéméridophile, vite suivi, le 22 mars, par *Les Héphéméridophiles*, bulletin mensuel du Cercle des collectionneurs de journaux de Bruxelles, qui parut pendant plus d'un an et publia aussi un numéro du *Pressophile* à l'occasion d'une excursion à Anvers. C'était un organe aux articles très variés, et ouvert sur la presse étrangère. Il avait été concurrencé, dès le 1^{er} mai, par *L'Écho brabançon*, sous-titré «Revue mensuelle des collectionneurs de journaux», fort intéressant mais sans suite. Puis vint en juin *L'Échange*, à Arlon, hebdomadaire (!), qui publia quatre numéros le premier mois, puis deux seulement en juillet, et s'arrêta avec le n° 7 en novembre. Le 2 août avait paru *Petit Comptoir de la presse*, autre émanation du Cercle des collectionneurs de journaux, expressément consacré à la «vente et [l']échange de périodiques».

Aux cours des années suivantes, les créations, pour la plupart très éphémères, continuèrent à se multiplier dans tout le pays. Stéphane Brabant recense ainsi, dans un article paru dans le n° 58 du *Petit Jour* en septembre 1999, et dans un complément paru dans le numéro suivant, pas moins de vingt-sept titres, tous en langue française, soit quinze à Bruxelles, huit à Anvers, deux à Liège, un à Arlon, un à Malines. Ne figurent pas dans ce décompte les deux numéros exceptionnels déjà mentionnés, ni d'autres publiés par *Anvers-Philatélique*, tels que *Le Pressophile illustré* ou *Le Gazettophile*, voire, par exception, en flamand, *De Gazetverzamelaar* («Le Collectionneur de journaux») ou *De Dagbladvriend* («L'Ami du quotidien»). Le dernier exemplaire connu de cette période effervescente est daté de septembre-décembre 1921: c'est *L'Échange* (Bruxelles), «Feuille trimestrielle pour collectionneurs de journaux de la grande guerre (1914-1918)», qui avait dû paraître précédemment avec une périodicité plus élevée puisqu'il porte le n° 50. C'est la première publication spécialisée recensée dans cette étude. Les autres titres s'efforçaient, pour la plupart de couvrir un domaine plus large, touchant même au journalisme et aux journalistes, allant



Aux Pays-Bas, le bimestriel *Oprechte Tydinghe* parut de 1960 à 1970, en néerlandais ou en anglais ou quelquefois dans les deux langues.

jusqu'à prétendre recueillir «tout ce qui se publie, s'est publié ou se publiera sur la presse dans ces feuilles éphémères qu'on appelle les journaux» (*La Presse*, 1^{er} mars 1908). Dans ce dernier cas, on touche à la limite du genre en visant sans doute au-delà du public de collectionneurs, puisque ce bimensuel était l'organe officiel du Musée international de la Presse, cette autre création belge de grande envergure (Cf. *L'Abeille*, n° 4, septembre 2006).

■ États-Unis : du papier à internet

Pour les autres pays, un recensement a été fait par le grand collectionneur hollandais Louis Nierijnck (*Au Courant*, 10^e année, n° 3, octobre 1995, brièvement résumé dans *Le Petit Jour*, n° 58). Il ne mentionne rien avant 1948 et *The Newspaper Collector*, de San Francisco, qui semble avoir paru au moins jusqu'en 1955. Puis *The News*, devenu plus tard *The Newes*, «The Journal of the International Newspaper Collector's Club», publia cinquante numéros à Phoenix (Arizona) de 1950 à 1979. Toujours aux États-Unis, *The Newspaper Collector's Gazette*, sous la houlette de Barbara Stuhlmuller, de San Antonio (Texas), la

seule femme qui ait jamais dirigé ce type de publication, parut chaque mois, puis chaque quinzaine, de 1966 à 1975; voulant ignorer la concurrence, la *Gazette* était sous-titrée: «The only hobby, service, and trade journal published regularly in the U.S.A. for collectors of historical newspapers». Un successeur fut *The Front Page*, d'Akron (Ohio) (1975-1980), qui était au contraire sous-titré: «Occasional journal for the newspaper collector». Puis il y eut *Masthead*, «Journal for teaching history with old newspapers», à Lynn (Massachusetts), dont onze numéros parurent en 1977 et 1978. La création la plus notable fut probablement *Collectible Newspapers*, «Official Journal of the Newspaper Collectors Society of America», à Lansing (Michigan) en février 1984. Ce brillant bimestriel, devenu trimestriel, fut l'une des premières publications entièrement informatisées; tirée

sur imprimante laser, avec de nombreux dépliants, on y trouvait des hors-texte (timbres, journaux, échantillons de papier, hologrammes, etc.), voire des exemplaires personnalisés au nom de l'abonné. Consacrée exclusivement à la presse des États-Unis, surtout ancienne, elle compta jusqu'à 320 abonnés. Puis, un beau jour de 1997, Rick Brown, son unique animateur, fit le compte de l'énergie déployée depuis quatorze ans... et la transféra sur internet, où elle eut immédiatement 7000 lecteurs par jour et où elle est toujours visible, chaque mois, sous la forme d'une nouvelle *newsletter* (<http://www.historybuff.com/>). Strictement commercial, au contraire, était le très volumineux mensuel *Paper Collector's Marketplace* fondé en 1983. Aux Pays-Bas, *Oprechte Tydinghe*, sous-titré *Sincere Times* fut fondé en 1960 par L. Nierijnck à Flessingue avec son ami anglais John Frost. Ce bimestriel polycopié de petit format donnait aux collectionneurs des nouvelles de la presse du monde entier, en néerlandais ou en anglais ou quelquefois dans les deux langues. Le dernier numéro, riche de 120 pages et de publicités internationales, date de 1970. Plus tard, le VKTV, avec son organe trimestriel *Au Courant*,

Les collectionneurs ont aussi leur presse



Toujours venant de Belgique, *Le Journal des Ephéméridophiles* date de 1897.



Des ambitions européennes pour *Au courant* qui est sous-titré en quatre langues.

fondé en 1986 à Emmeloord, eut de plus belles ambitions. Sous-titré en quatre langues «le club européen des collectionneurs de journaux», il pensait alors être unique en Europe. Bilingue anglais-néerlandais, ouvert sur la presse du monde entier, bien documenté, abondamment illustré, imprimé souvent avec un certain soin, le bulletin espérait attirer des collectionneurs à l'échelle du continent. Il n'y réussit pas et dut renoncer au texte anglais en 1995. L'adresse de la rédaction fut déplacée en plusieurs villes, y compris en Belgique. La publication régulière se prolongea jusqu'en 2002, puis fut remplacée par des annuaires dont le dernier date de 2008. Quant au Musée de la Presse d'Amsterdam, il publie quatre fois par an depuis juin 2001 ses *Persmuseum Nieuws*.

En Grande-Bretagne, à part *Sincere Times*, on connaît seulement les deux numéros de *Worldwide Newspaper Collecting and Press History* parus en 1970. À moins qu'il ne faille mentionner ici le trimestriel *Falling Leaf magazine*, organe de la Psywar Society, «association internationale d'historiens de la guerre psy-

chologique et de collectionneurs de tracts de propagande aérienne» fondée en 1958? ou *The Ephemerist*, qui se consacre depuis 1975 à la conservation, l'étude et la présentation d'*ephemera* imprimés ou manuscrits? ou encore *GNR – Great Newspapers Reprinted* – qui dans les années 70 reproduisait intégralement, et à l'échelle, de grands journaux historiques, avec une qualité technique et des commentaires mieux ciblés que ceux des séries comparables dans d'autres pays (*À la Une* ou *Journaux de guerre* en France)?

Et que dire de l'Allemagne? Ce pays, qui a la presse la plus ancienne du monde et la plus riche du continent, compte au moins trois musées spécialisés, à Aix-la-Chapelle (*Internationales...*), Krefeld (*Europäisches...*) et Wadgassen dans la Sarre (*Deutsches Zeitungsmuseum*). Dans un ouvrage répertoriant *Les journaux du front* publié en 1918 par un spécialiste, on trouvait beaucoup d'offres d'échange, d'achat ou de vente émanant aussi bien de particuliers que de marchands spécialisés. Et très nombreux sont encore les collectionneurs si on en juge

par l'activité des sites dédiés à cette activité. Et pourtant nous n'avons trouvé nulle trace d'un périodique spécialisé (si ce n'est des titres destinés à un public d'abord intéressé par l'histoire, comme *Zeitungen als Dokumente* (1973-1974) ou *Zeitungszeugen* (2009-2010), analogues à *À la Une*). On peut présumer, sans aucune certitude, que les catalogues des marchands en tenaient lieu, à défaut des articles qu'on pouvait lire dans les publications d'autres pays.

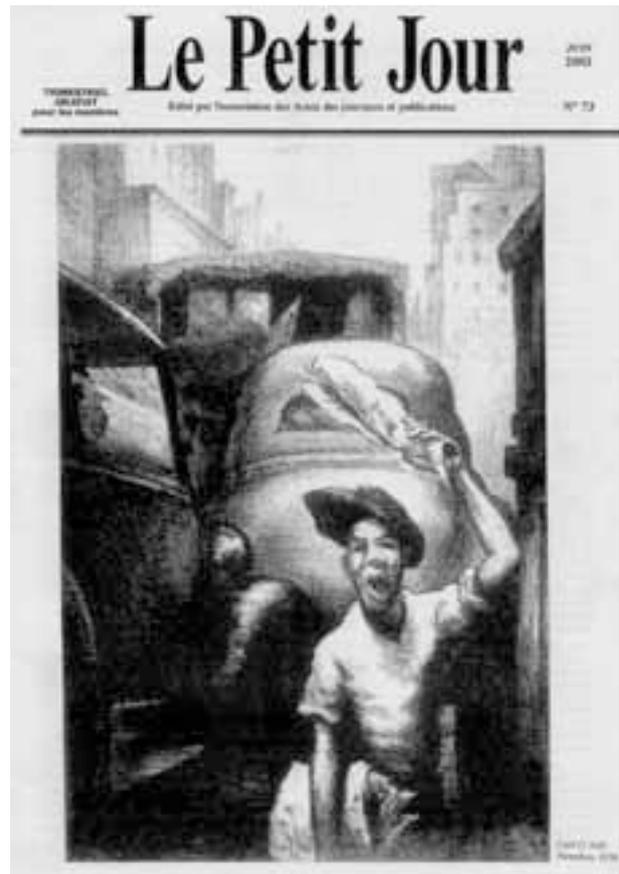
■ «Le Petit Jour», seul Français!

La France aussi, comme nous l'avons vu plus haut, a connu bien des collectionneurs. C'est spécialement à leur intention qu'ont été établies de nombreuses bibliographies spécialisées, notamment après les périodes d'intense bouillonnement telles que la Révolution, 1848 ou la Commune de Paris. Mais nous n'avons rien trouvé qui ressemble à la vague des publications belges. Peut-être Bruxelles ou Anvers ont-ils tenu pour les Français la place qu'occupe habituellement Paris en matière d'édition?

Les collectionneurs ont aussi leur presse



La Gazette du musée de la presse était le journal de l'Association du musée de la presse. Elle connut trois numéros en 1982.



Quatre-vingt-dix numéros, et près de trente ans d'existence, pour Le Petit Jour, seul périodique français pour collectionneurs de journaux.

À notre connaissance, un seul périodique français pour collectionneurs peut figurer dans ce répertoire, bien que son public dépassait un peu ce cadre étroit. *Le Petit Jour* a été fondé en novembre 1980 par Marc Saunier, ancien typographe linotypiste. Sous-titré «Rétrospective des journaux anciens-Variétés-Histoire», il publie sept numéros à très faible pagination jusqu'en novembre 1983. Il devient ensuite en septembre 1984 l'organe de «l'Ajourep, Association des Amis des Journaux et Publications». Dès lors, les petites annonces de collectionneurs y tiennent une place essentielle à côté de quelques articles historiques, d'un peu d'actualité et, de plus en plus, au fil des années, de reproductions de journaux anciens. La mort soudaine de M. Saunier en mars 1998, au moment où il venait de boucler le n° 55, interrompt la publication pendant douze mois. La nouvelle direction réduit et finira par supprimer de fait les petites annonces qui étaient devenues trop répétitives. Elle entend mettre en perspective l'histoire et l'actualité de la presse, en montrant que les véritables innovations, autres que techniques, sont

moins rares qu'on ne pourrait le croire. L'accent est mis également sur la presse étrangère, ancienne ou récente, en faisant appel à une demi-douzaine de collaborateurs réguliers à l'étranger, qui occupent souvent bien plus de la moitié de la pagination (portée à 32 pages, dont quelques-unes en couleur). Mais le succès ne vient pas, il n'y aura jamais plus d'une centaine d'adhérents, faute sans doute d'une démarche assez incisive. On pouvait penser qu'il y a un public potentiel plus important pour ce type de publication, vu la multitude de personnes qui se disent «fortement intéressées» par la presse, mais il faut bien constater que nombre de collectionneurs ou d'amateurs ne s'attachent qu'à un segment très étroit de la presse; ils ne renouvellent pas leur adhésion à un bulletin généraliste quand ils ont trop longtemps attendu un article spécifique. Il était temps de s'arrêter. Poussé par certains membres, le responsable publie encore avec réticence deux numéros, au lieu de quatre, en 2007. La relève tentée par un membre du bureau de l'association échoue. Le n° 90, en juin 2008, sera le dernier.

Le choix des publications «pour collectionneurs de journaux» était difficile. Certaines de celles citées plus haut relevaient sans doute plutôt de l'histoire et de son enseignement, voire de la sociologie. Inversement, d'autres magazines ou revues auraient peut-être mérité d'être mentionnés. Par exemple, pour la France, les nombreuses publications sur la presse ou la critique des médias, d'*Études de presse* (dans les années 50-60) au *Temps des Médias* (depuis 2003), en passant par *Presse-Actualités* [successeur immédiat de l'historique *Croisade de la Presse*], (1956-1985), trois versions successives de *Médias* (1980, 2002 et depuis 2004), ou *PLPL* (2000-2006, remplacé jusqu'en 2010 par *Le Plan B*). Chaque titre a été, est, utile au collectionneur tant par les informations factuelles qu'il distille sur la vie des journaux que par les études ou enquêtes conduites sur une publication ou un type de presse.

B. G.

Vincent et Alexandre Leleux à la tête de L'Écho du Nord

suite de la page 1

d'officier de la garde royale. Puis la réaction reprend la main, de nouvelles lois suspendent les libertés. Arrivent les premières mesures vexatoires pour le directeur de journal. En mai, le censeur refuse de valider l'épreuve au prétexte qu'elle lui a été présentée trop tard. Arrivent les premiers ennuis judiciaires pour l'imprimeur. Le 7 novembre 1820, quelques jours avant un renouvellement partiel de la Chambre, Vincent Leleux, dans une brochure tirée à 500 exemplaires, défend «la nécessité d'appeler à la députation des hommes libéraux». La brochure est saisie. Leleux est envoyé en cour d'assises «pour provocation à la guerre civile et désobéissance aux lois» où il est acquitté le 24 janvier 1821. L'année suivante, la justice se montre moins clémente. Cette fois, il est lourdement condamné: 40 jours de prison et 2300 F d'amende.

Dès lors la surveillance ne se relâche plus. D'autant qu'en 1822, il est soupçonné d'entretenir une correspondance avec la haute vente, le comité directeur de la Charbonnerie. Cette société secrète implantée en France depuis 1818 qui travaille au renversement des Bourbons, est à l'origine de plusieurs mouvements séditions.

En juin 1822, la police se plaint du «mauvais esprit» du journal. Quelques mois plus tard, le 22 décembre, la suspension est ordonnée pour un mois. La sentence est confirmée en appel le 9 janvier 1823. Cette peine maximum prévue par la loi pourrait conduire à la perte du journal. Pour éviter que ses lecteurs se tournent vers un autre périodique, du 18 janvier au 17 février 1823, Leleux leur adresse *Le Pilote*, un «journal, écrit-il, dont les principes et l'esprit sont en harmonie parfaite avec ceux que nous avons professés jusqu'ici et qui, de plus, a l'avantage d'être rédigé par des hommes d'un mérite supérieur¹».

En cette année 1823, il accumule les procès. Le 8 janvier, le tribunal de Lille le condamne à 40 jours de prison pour un article sur les élections. En juin, il est à nouveau poursuivi pour avoir critiqué, en pleine expédition d'Espagne², l'Administration de «sa sollicitude à faire oublier par des jeux et des plaisirs à cette multitude innombrable d'ouvriers sans travail la situation malheureuse où

les ont placés les premiers effets d'une guerre funeste...» Malgré un appel, il est à nouveau condamné à trois mois de prison, trois mille francs d'amende et aux dépens.

Accablé par les périodiques gouvernementaux *Le Journal du département* ou *La Vedette cambrésienne* qui surnomme son journal «L'Égout du Nord», l'homme bénéficie de solidarités. Ses procès sont largement relatés dans *L'Écho du Nord*. Ils sont surtout l'objet de manifestations de soutien. C'est parfois une véritable ambiance de fête que décrit avec complaisance le journaliste préposé au compte rendu: «Un auditoire d'élite encombre la salle. Des dames, des officiers, des magistrats amateurs entrent en flots pressés dans l'enceinte réservée au barreau. [...] Plus de 500 spectateurs stationnaient dans la salle des pas perdus et sur l'escalier du tribunal.» Financièrement, le journal n'est pas seul non plus. En janvier 1823, une souscription est immédiatement lancée pour couvrir les frais de justice.

En septembre 1823, le journal n'hésite pas à dénoncer les conditions de détention de son directeur dans «le cloaque infecté nommé Petit-Hôtel». Le journaliste occupe «une pièce sans cheminée qui n'a que 15 pieds carrés et dans laquelle sont placés trois lits où couchent deux autres personnes». Et de conclure: «On voit d'après cela que si quelque chose manque à ce jeune écrivain, ce n'est pas la société, il peut même, pour peu que la fantaisie lui en passe, faire la conversation avec cet honnête israélite qu'il a surpris dernièrement chez lui dévalisant son cabinet³.»

Cette ironie engage le pouvoir à prendre quelques précautions lors d'une détention ultérieure en juin 1830. Le garde des Sceaux prend alors la peine d'écrire lui-même au maire de Lille: «Je vous recommande de veiller à ce que, pendant la détention, les abus qui ont eu lieu durant celle qu'il a subie précédemment ne se renouvelent pas...» Et d'ajouter même si on le sent réticent: «la sévérité [...] n'exclut pas les égards que réclament l'humanité et la position des condamnés⁴.» Cette attention bienveillante n'empêche pas le préfet et le procureur de Douai de lui refuser le sauf-conduit qu'il sollicite, sur les conseils d'Odilon Barrot, pour participer aux

élections législatives des 23 et 24 juin 1830. En cette période délicate, le pouvoir n'a probablement pas l'intention de favoriser ses adversaires. Et puis il vient déjà de faire un geste, à l'occasion du mariage de sa dernière fille, il avait accordé à Leleux un sursis pour purger sa peine.

Le propriétaire de *L'Écho du Nord* entre une nouvelle fois en prison. Cette fois, il a été condamné pour avoir recueilli à la fin de l'année 1829 les adhésions à l'Association pour le refus de l'impôt. Testelin-Waresquiel⁵, Bonte-Pollet⁶ et d'autres ont participé à la même protestation. Leleux est le seul poursuivi et, malgré les différents appels, condamné à la prison. Depuis l'arrivée de Charles X, *L'Écho du Nord* a été de pratiquement tous les combats: contre la loi du Sacrilège, contre la loi Peyronnet sur la presse... Tout en proclamant sa fidélité à un roi respectant le code civil et la charte, il dénonce, souvent avec violence, la noblesse et le parti-prêtre...

Le préfet ne peut que reconnaître le travail accompli par le directeur du quotidien lillois. Il a su donner beaucoup d'intérêt à sa publication, voire exercer une forte influence sur l'opinion publique, à savoir la bourgeoisie lilloise qui aspire à plus de reconnaissance. Pourtant en 1824, en 1827, lors des différents scrutins électoraux, les résultats ne sont guère brillants pour les candidats soutenus par le journal, même si les pourcentages de voix libérales progressent. Il faut attendre l'élection partielle de 1828 pour qu'un candidat soutenu par les libéraux, le baron Romain de Brigode, soit élu.

En 1830, Leleux est tout juste sorti de prison – il est libéré le 15 juillet – lorsqu'éclate la révolution. Le 29 juillet en vertu des ordonnances sur la presse, les journaux sont soumis à une demande d'autorisation de paraître. Celle-ci est refusée à Leleux qui passe outre. L'immeuble du quotidien devient le point de ralliement de tous les mécontents contre le régime. Malgré les protestations de la foule, les presses sont saisies et mises en sûreté à la mairie, sous la protection de l'armée⁷. Cet épisode a été, par la suite, longuement relaté dans les colonnes de *L'Écho du Nord*, puis par Verly dans ses *Souvenirs d'une vieille barbe*.

Vincent et Alexandre Leleux à la tête de L'Écho du Nord

■ Le doyen des écrivains courageux

Au lendemain de la révolution de Juillet, Leleux salue l'arrivée du nouveau pouvoir, il fait même partie de la délégation qui porte au nouveau roi les félicitations des habitants l'arrondissement de Lille pour son accession au trône⁸. Comme la plupart des libéraux, il déchanté au bout de quelques mois. Dès la démission du ministère Laffitte, le 13 mars 1831, il retombe dans l'opposition. En 1834, il renoue avec les prétoires à la suite d'un article paru le 13 avril et appelant à la désobéissance à la loi sur les associations qu'il a qualifiée « d'atteinte à la charte de 1830 ».

Portant ses condamnations comme d'autres leurs médailles, Leleux devient ainsi une sorte de symbole dans les milieux libéraux. Au soir d'un procès qui a vu, le 5 novembre 1833 à Douai, l'acquiescement du gérant du *Libéral du Nord*, une soixantaine de personnes se retrouvent à pour un banquet en l'honneur des avocats du périodique. Il y a là des journalistes appartenant à la mouvance libérale : Vincent Leleux, Frédéric Degeorge, rédacteur en chef du *Propagateur du Pas-de-Calais*, et Martin Maillefer, rédacteur du journal douaisien. Il y a aussi des politiques : le député du « mouvement » Alexandre Coge, le républicain François Fémy. Il y a des avocats : le Douaisien Alphonse Delebecque, le Valenciennois Régnard, le Parisien Charles Ledru, défenseur du *Libéral* mais également l'un des fondateurs du *Propagateur du Pas-de-Calais*. À l'heure des toasts, chacun lève son verre à la « presse patriote », à « une complète liberté de la presse ». Plusieurs participants rendent aussi hommage à Leleux, « si connu pour ses vieux sacrifices à la cause de la liberté », « doyen des écrivains courageux de ce pays, [qui] montera encore sur la brèche avec ses cadets ».

À l'initiative de l'avocat valenciennois Régnard, les convives prennent l'engagement de créer une association pour la liberté de la presse. Cette fédération, écrit, le 19 novembre, *L'Écho du Nord* « établirait entre les patriotes du Nord et du Pas-de-Calais une sainte ligue contre la tyrannie du pouvoir... et leur permettrait d'exiger avec plus d'efficacité les conséquences de la révolution de Juillet ». Les objectifs de l'association sont énoncés en quatre articles : « payer



En 1846, *L'Écho du Nord*, « journal constitutionnel, politique et littéraire » est l'un des postes avancés contre la politique conservatrice de Guizot.

les amendes auxquelles les journaux patriotes pourraient être condamnés», « répandre les publications utiles aux époques d'élections parlementaires et municipales », et « propager parmi les classes les plus nombreuses et les plus pauvres, tout ce qui peut servir à leur éducation morale et politique ».

Une telle association, véritable instrument de combat contre le régime, n'est pas une nouveauté sous la monarchie de Juillet. Il en existe déjà à Paris et dans d'autres départements de l'Est et du midi de la France. Dans les départements septentrionaux, malgré l'engagement de Leleux et la forte implication de Frédéric Degeorge, elle ne semble guère connaître un grand succès.

Cependant les engagements de Douai ne restent pas lettre morte. Certes, il faut un peu de temps pour les concrétiser, mais le 5 janvier 1834 sort le premier numéro de

*L'Union. Journal populaire à deux sous*⁹. Cet hebdomadaire, dont il n'existe plus aujourd'hui d'exemplaires, est rédigé par les rédacteurs en chef de *L'Écho du Nord*, du *Propagateur du Pas-de-Calais*, et de la *Sentinelle picarde*. Reprenant une recette déjà usitée à Paris, cet hebdomadaire est distribué par des crieurs portant un uniforme bien visible, notamment un chapeau avec une cocarde tricolore. Le succès est immédiat, son tirage atteint les 4000 exemplaires

Ce périodique dénonce les promesses non tenues du pouvoir. Il se fait le témoin des souffrances du prolétariat et relaie ses doléances. Il entend surtout œuvrer à l'éducation du peuple avec une chronique où sont abordées des questions de politique, de droit, d'économie, ou tout simplement d'hygiène. Le périodique demande même le suffrage universel, « comme le réclament les républicains »

Vincent et Alexandre Leleux à la tête de L'Écho du Nord

s'étouffent les journaux ministériels. Si *L'Union* démontre la «nécessité pour le peuple de s'instruire de ses devoirs et de ses droits», elle s'abstient bien de toute remise en cause de la société: «Il faut que l'éducation soit, affirme-t-elle, autant que possible, appropriée à la position que les individus sont appelés à remplir dans l'État.» Victime de la loi sur les crieurs et peut-être de divergences de vues entre ses rédacteurs, *L'Union*, malgré un soutien sans faille de Leleux et de DeGeorge, disparaît sans explication huit mois plus tard.

Des nouveaux venus dans le monde de la presse, plus radicaux, commencent à trouver Leleux trop timoré. Dès 1834, l'avocat Delebecque, nouveau rédacteur du *Libéral du Nord*, qualifie *L'Écho du Nord* de bien «inoffensif¹⁰». Ce n'est probablement pas l'avis du préfet qui le classe toujours parmi les organes radicaux¹¹. Le 25 janvier 1836, Leleux comparaît une nouvelle fois pour la parution dans le feuilleton du 5 décembre 1835 d'un dialogue entre un Américain et un Français. Au Français qui l'interroge: «Vous croyez que toutes les nations sont destinées à vivre un jour sous des gouvernements populaires», l'Américain répond: «Oui, parce que c'est le moins imparfait». Pour le pouvoir, il n'y a aucun doute, Leleux vient d'affirmer ses convictions républicaines. Même sans ostentation, il est vrai que le journaliste ne boude pas les manifestations qui gênent le pouvoir ou les gestes de sympathie envers les républicains. En août 1836, une souscription est ouverte au bureau de *L'Écho* pour l'érection d'un monument à la mémoire du journaliste républicain Armand Carrel, mort à la suite d'un duel avec Émile de Girardin. Leleux et ses fils Alexandre et Adolphe, mais aussi son beau-fils Descat font partie des premiers souscripteurs en compagnie du docteur Hauterive. Le 29 juillet 1840, la police signale la présence du père et du fils à «un banquet républicain» qui réunit soixante à soixante-dix convives à l'hôtel de Flandre à Lille¹². Le pouvoir ne poursuit pas toujours le propriétaire du journal avec bonheur. Cependant, le 17 novembre 1836, bien que défendu par l'avocat Pierre Legrand, il est encore condamné à un mois de prison. C'est probablement la dernière fois que Vincent Leleux a affaire à la justice. Sous la monarchie de Juillet, le journal

n'en a pas pour autant terminé avec la justice. Son père probablement affaibli, Alexandre qui a pris la gérance le 25 novembre 1836, subit à son tour les foudres de Thémis: en 1841, en 1843. Cette année-là, il est condamné à un mois de prison et 2000 F d'amende¹³. Là aussi, les marques de solidarité venues de toutes les nuances politiques ne manquent pas: «Les conservateurs eux-mêmes n'ont pas été les derniers à nous témoigner leurs regrets», peut-on lire dans l'édition du 3 septembre de *L'Écho du Nord* qui ajoute: «si nous rapportions tous les commentaires qu'ils faisaient à ce sujet, nous serions passibles des peines les plus sévères».

Républicains, les Leleux? Leur journal est certes l'un des postes avancés dans la lutte contre la politique de Guizot, mais il ne s'engage pas pour autant dans une voie antidynastique. À l'occasion des élections législatives d'août 1846, il espère que «la France pourra s'affranchir par les voies légales, de la déplorable clique qui, chaque jour, tend davantage à l'abaisser au dehors, à l'énerver et à la corrompre au-dedans». Pour battre les candidats ministériels, il prône l'alliance de «toutes les oppositions». Cet appel à l'union n'empêche pas, malgré un nombre inférieur de voix (3068 contre 3690), les candidats ministériels de remporter sept sièges contre cinq à l'opposition.

Lors de la campagne des banquets pour une révision de la loi électorale, *L'Écho du Nord* participe activement à l'organi-

sation de celui de Lille prévu le 7 novembre 1847. Vincent Leleux formule des propositions de toast tout comme Bianchi, le directeur du *Messenger du Nord*. Cependant l'union de l'opposition tourne court. Odilon Barrot, n'ayant pas pu obtenir un toast à la monarchie constitutionnelle, se retire. Ledru-Rollin, le chef de l'opposition radicale, transforme une réunion réformiste en une manifestation hostile au régime. Le quotidien lillois se trouve isolé parmi les journaux d'opposition qui, tous, blâment la conduite d'Odilon Barrot. Pendant plusieurs jours, *Le Messenger* accable *L'Écho du Nord*. Il lui assène les qualificatifs les plus désobligeants. Il affirme même qu'«il est passé à l'ennemi avec armes et bagages». Bianchi lui prête quelques arrière-pensées peu glorieuses: «Après avoir longtemps pris le titre de radical, il le répudie aujourd'hui pour ne pas déplaire aux gens dont il peut un jour avoir besoin.» Chantre des libertés publiques et de la liberté d'entreprendre, le vieux quotidien est dépassé par la radicalisation des revendications qui caractérise cette année 1847. Il est débordé sur sa gauche par un journal qui s'est fait le héraut de l'amélioration de la condition ouvrière. Les Leleux ne restent que les porte-parole de la bourgeoisie possédante.

■ La peur du désordre

Au lendemain de la révolution de 1848, comme la plupart de ses confrères, *L'Écho du Nord* salue pourtant le nouveau régime. Lille n'a connu que quelques incidents. À Paris, les émeutes des 23 et 24 février ont fait quelques dizaines de victimes. Le 4 mars, Vincent et Alexandre Leleux sont encore parmi les premiers souscripteurs en faveur des victimes de la révolution de février¹⁴.

Lors de la campagne électorale pour désigner une assemblée constituante, Alexandre Leleux préside la Société des amis de l'ordre et de la liberté qui défend l'idée d'une chambre unique détentrice du pouvoir législatif et prône le respect de la propriété, l'instruction gratuite et obligatoire, autant de thèmes chers aux libéraux. Bianchi qui, de son côté, préside la Société centrale républicaine radicale, fustige cette association pseudo-républicaine. Il rappelle notamment la fidélité maintes fois répétée de *L'Écho du Nord* à la charte. Il ironise sur la liste «philippico-Écho» dans laquelle n'ont



Le directeur du *Messenger du Nord*, Alphonse Bianchi.

Vincent et Alexandre Leleux à la tête de L'Écho du Nord

été oubliés, dit-il, que «les trois principaux éléments de la société: les grands propriétaires, les boutiquiers et les ouvriers». C'est-à-dire pour les deux derniers, les acteurs des journées de février. De son côté, Alexandre Leleux joue sur la peur qui gagne la bourgeoisie face à l'agitation ouvrière. Farouchement antisocialiste, il écrit le 25 mars: «Dans le quartier Saint-Sauveur à Lille, on est généralement convaincu que si Delescluze et Bianchi sont nommés représentants du peuple, le partage général des biens commence la semaine prochaine.»

**«L'attentat est consommé!
M. Louis Bonaparte a fait un
coup d'État. De sa propre
autorité il a déclaré
l'Assemblée dissoute; il s'est
emparé de tous les pouvoirs.»**

La popularité de Bianchi parmi les couches populaires n'y est pas étrangère. À Lille, à l'issue du scrutin, les radicaux arrivent juste derrière Lamartine et Bonte-Pollet, mais sur l'ensemble du département, tous les membres de la liste soutenue par *L'Écho du Nord*: Lamartine, Négrier, Delespaul... sont élus. Même s'il est le plus diffusé à Lille, le quotidien des Leleux ne fait donc pas l'opinion dans sa ville, comme le confirment les élections municipales qui suivent. Dans un raccourci dont elle a parfois le secret, la police résume ainsi la situation: «Partisan de la révolution de juillet de 1848, il a bientôt fait de la réaction, ce qui lui a attiré le mécontentement populaire.»

La crise n'a pas atténué les désordres. Chez Dequoy, beau-frère d'Alexandre Leleux, des émeutiers ont forcé la porte. Ils ont chassé les ouvriers qui travaillaient. Des ouvriers viennent de temps à autre crier sous les fenêtres des Leleux «À bas *L'Écho*! Vive Bianchi!» Dans un historique du journal établi par la police au début de la III^e République, celle-ci note que les presses du journal auraient été brisées quelques jours avant les émeutes parisiennes de juin. Nous n'avons pas trouvé trace de cet événement dans les colonnes du quotidien qui n'aurait pas manqué de dénoncer cette attaque.

C'est sans surprise que lors de la campagne pour l'élection présidentielle de décembre, *L'Écho du Nord* se prononce en faveur du général Cavaignac. L'auteur de la répression des émeutes de juin appartient à la mouvance du quotidien *Le National*. Antisocialiste, il a le soutien des républicains modérés. *L'Écho du Nord* reflète bien, là, la pensée de la majorité de la bourgeoisie lilloise.

Le glissement vers le parti de l'Ordre se confirme lors des élections législatives de mai 1849. Il soutient une liste composée de légitimistes, d'orléanistes et de bonapartistes qui militent pour «l'ordre, la propriété et la religion».

Républicains du lendemain, les Leleux ont accepté le régime. Le 3 décembre 1851, c'est d'ailleurs dans leur journal que s'élève l'une des plus farouches protestations contre le coup d'État de Louis-Napoléon. Elle ne vient pas de la plume d'Alexandre Leleux, mais du rédacteur principal Léon Gramain, que la police se plaît à situer comme un proche de Bianchi. «L'attentat est consommé! M. Louis Bonaparte a fait un coup d'État. De sa propre autorité il a déclaré l'Assemblée dissoute; il s'est emparé de tous les pouvoirs» écrit-il à la une du journal. Le lendemain au soir, si l'on en croit Hippolyte Verly¹⁵, «la grande place



Hippolyte Verly fait son entrée à *L'Écho du Nord* en 1866.

était envahie par une foule immense et grondante qui acclamait la république, huait Bonaparte». Et alors que la plupart des chefs républicains ont fui, Gustave

Testelin, François Fémy et Léon Gramain «haranguèrent la foule et lui proposèrent d'aller protester à l'hôtel de ville et à la préfecture». Une charge de troupe suffit à étouffer la protestation lilloise. Le lendemain, la presse de *L'Écho du Nord* est scellée et des exemplaires du quotidien saisis dans les locaux de l'imprimerie et à la poste. Léon Gramain est arrêté et incarcéré à la citadelle. Il y reste jusqu'en mars 1852. Interdit de séjour dans les départements du Nord et de la Seine, il est ensuite assigné à résidence à Péronne. La parution du quotidien est suspendue tout comme celle du *Messenger du Nord*. Le plébiscite se déroule sans que le journal puisse donner son opinion. Il obtient cependant l'autorisation de reparaitre le 1^{er} janvier 1852. Ce retour ne manque pas de susciter des commentaires acerbes de la part de concurrents moins favorisés. François Bracke, propriétaire de *L'Abeille lilloise*, écrit ainsi au préfet «ce puissant, comme vous me l'aviez vous-même dit, avait moins de droit à votre clémence.» Les préfets et les sous-préfets se montrent en effet parfois plus zélés que l'administration centrale dans la répression. Ainsi faut-il deux interventions du ministre de l'Intérieur auprès du préfet du Pas-de-Calais pour que Frédéric Degeorge puisse faire reparaitre son journal dans lequel Louis-Napoléon, prisonnier à Ham, a publié des articles sur *l'Extinction du paupérisme*.

Après le coup d'État, une nouvelle fois, à Lille, *L'Écho du Nord* n'a plus personne sur sa gauche. Alexandre Leleux ne signe plus aucun article avant la mi-février 1852. Encore préfère-t-il s'intéresser aux événements étrangers. La politique française n'est vue qu'à travers le prisme du journal orléaniste *Le Siècle*. Les comptes rendus du voyage du président en province en septembre et octobre 1852 sont repris de ce quotidien. La préparation du plébiscite du 21 novembre 1852 sur le rétablissement de l'Empire ne suscite aucun commentaire particulier. Les résultats sont accompagnés d'un éditorial d'Armand Bertin, rédacteur en chef du quotidien, lui aussi orléaniste, *Le Journal des débats*. Le journaliste parisien accepte l'empire puisque selon les termes du discours de Louis-Napoléon à Bordeaux «l'empire c'est la paix». Et ajoute Leleux «la paix est un principe libéral». Cette acceptation du régime formulée du

Vincent et Alexandre Leleux à la tête de L'Écho du Nord

bout des lèvres ne trompe pas le pouvoir. «Républicain de l'ancienne nuance Cavaignac», le vieux quotidien lillois reste selon la police «très hostile aux lois du 2 décembre».

Cette fidélité à ses idées explique-t-elle les jugements portés par la police sur son propriétaire? Alexandre Leleux est célibataire. La police se plaît à le décrire comme un jouisseur pas très malin. Sa fortune est enviable «8 à 10000 F de rentes, indépendamment du produit du journal fondé par son père». Et il en profiterait, «il a une maîtresse en ville», «il s'adonne aux plaisirs de table» lit-on au hasard des notes de police. Ses relations surtout déplaisent au pouvoir. En 1852, lors des élections au Corps législatif, son journal a soutenu la candidature de l'avocat Pierre Legrand contre celle du candidat officiel Richebé. Il le soutient encore en juin 1857, mais cette fois contre le républicain Loiset. Les contacts avec Frédéric Degeorge que le préfet du Pas-de-Calais surveille sans relâche n'ont probablement jamais été rompus. Geste de révélateur de sa proximité avec le

«Leleux était un des derniers survivants de ces courageux lutteurs politiques. Notre ville perd en lui le vétéran de la presse libérale.»

directeur du *Progrès du Pas-de-Calais*, lors de ses funérailles en 1854, Leleux fait partie de ceux qui portent les cordons du poêle. Fidélité aux relations nouées entre son père et le père d'Achille Testelin, il continue à fréquenter le bouillant médecin, rentré d'exil après l'amnistie de 1859. Au sein de son propre journal, déplore la police, Alexandre Leleux serait ainsi le jouet «d'une espèce de comité d'administration dont les membres professent des principes plus accentués.» Qui vise-t-on? Sa mère? Ses rédacteurs? En mai 1865, le préfet écrit même à son ministre: «S'il était seul maître de la situation, son journal s'abs-tiendrait de cette polémique militante qui a marqué dans ces derniers temps certaines élections».

Bien sûr, son plus ancien collaborateur, Henri Dupont, n'est pour la police qu'un «républicain prétréphobe et libre penseur». Depuis 1860, il y a surtout



La police attribue à Gustave Masure une grande influence sur Alexandre Leleux.

Gustave Masure, ancien rédacteur au *Mémorial du Nord* fondé par le préfet pour défendre la cause du régime. Ce jeune homme serait devenu en quelques mois l'âme damnée du patron. «Dé-pouillée de son enveloppe gouvernementale, il se montre dans plusieurs circonstances, selon la police, comme un adepte de la démocratie la plus avancée.» Élu au conseil municipal en 1865 sur la liste des démocrates tout comme Dupont, il a fait du vieil *Écho*, selon le préfet, «l'organe violent des idées démagogiques de toutes les mauvaises passions».

En mai 1865, le préfet intervient pour que Leleux se sépare de Gustave Masure. À la fin de l'année, le journaliste a quitté *L'Écho du Nord*. Le 12 juillet 1866, il fonde le *Progrès du Nord* qui devient six



Gustave Dubar deviendra directeur de *L'Écho du Nord*.

mois plus tard quotidien politique. Une nouvelle fois, *L'Écho du Nord* est débordé sur sa gauche. Son concurrent devient le nouveau porte-parole des républicains et surtout des ouvriers.

■ En d'autres mains

Alexandre Leleux est-il donc un homme influençable? Après Masure, un nouveau rédacteur prendrait le pas sur lui, Hippolyte Verly. Ce journaliste passé par *L'Écho de Lille* et *L'Abeille lilloise* ne serait, pour la police impériale, jamais avare de qualificatifs outranciers quand elle évoque les opposants au régime, qu'un «socialiste». Embauché comme secrétaire de rédaction en 1866, ce journaliste libéral «mince, sec, nerveux, [à la] figure anguleuse et pointue» «audacieux et fluet», «à moitié déjà parvenu», selon le portrait qu'en dresse *Le Diable rose*, signe les éditoriaux dès l'année suivante et devient rédacteur en chef en 1869. En avril 1870, avant la consultation du peuple sur les réformes libérales engagées depuis 1860, Verly qui se range parmi les adversaires du plébiscite s'interroge sur l'opportunité de l'abstention. Puis, il se prononce pour un vote négatif. Le 8 mai, le oui l'emporte largement dans le Nord avec plus de 87 % des voix, Lille marque son opposition à 51 %.

En 1871, Verly cherche un rédacteur susceptible de traiter les questions économiques. Ce sera Gustave Dubar. Selon une biographie plutôt hagiographique parue après sa mort en 1921¹⁶, il se serait fait douce violence avant de renoncer à l'industrie et au commerce, «la carrière de journaliste ne paraissant pas, à cette époque, bien brillante». Dubar s'occupe surtout très vite de la comptabilité et de l'administration.

Alexandre Leleux ne semble plus guère jouer un grand rôle. En décembre 1872, *Le Diable rose* ne le cache pas «Verly a eu le talent de saisir le moment opportun pour dominer le triste propriétaire de *L'Écho du Nord*, et à petits coups d'épaule lui faire sentir qu'il avait depuis trop longtemps tenu la place d'un homme intelligent.» Il meurt le 24 mai 1873, le jour où Thiers, renouvelant sa profession de foi dans la nécessité d'une république conservatrice, démissionne. Patron d'un journal anticlérical, ses funérailles sont célébrées en l'église Saint-Étienne. Il ne laisse pas l'image

Vincent et Alexandre Leleux à la tête de L'Écho du Nord

d'un « écrivain-soldat », selon le qualificatif donné à son père à la fin du XIX^e siècle. Dans la nécrologie qu'il publie dans *L'Écho du Nord*, le 24 mai 1873, Hippolyte Verly le présente comme « l'un des derniers survivants de ces courageux lutteurs politiques [ceux de 1830, de 1848] » et le qualifie de « vétéran de la presse libérale¹⁷ ».

Bien que leurs journaux ne leur aient pas survécu, Degeorge, Delescluze, et d'autres, journalistes contemporains des Leleux, ont laissé leur nom à la postérité. Au cours de leur carrière, ils ont croisé des personnes influentes : Degeorge fréquente les milieux parisiens, il rencontre notamment Lamartine, Louis-Napoléon, etc. Delescluze sera un acteur important de la Commune. Leur métier de journaliste les a conduits vers des postes politiques en vue : député, commissaire de la République... Leurs traces se retrouvent dans de nombreux documents.

Les Leleux n'ont laissé aucune correspondance connue. Grands bourgeois à la vie moins aventureuse, ils n'ont pas exercé de fonctions politiques importantes. Ils n'ont peut-être été que des éveilleurs de conscience. Leur journal,

devenu un adepte de cette république conservatrice, celle de Thiers, n'a pas succombé sous les coups de boutoir des régimes qui lui étaient pourtant hostiles.

Lille a gardé le souvenir d'Alexandre Leleux. Dès le 1^{er} juillet 1873, une rue nouvellement tracée, dans ce quartier édifié sous l'empire entre Lille et Esquermes, porte son nom, une résidence pour personnes handicapées également. Est-ce le journaliste qu'on a voulu honorer ? On peut répondre sans crainte d'être démenti que non.

L'avenir a probablement donné raison à ce perfide *Diable rose* lorsqu'il terminait son portrait du propriétaire de *L'Écho du Nord* par cette pointe : « Au fond c'est un très aimable paroissien qui, à tous les mérites qu'on s'accorde à lui reconnaître, a ajouté celui d'être possesseur d'une galerie de tableaux. Cette galerie suffirait seule à sa gloire, car il n'est question dans le monde des artistes que de cette fameuse galerie de tableaux. Connaissez-vous Leleux ? Parbleu ! celui qui possède une galerie de tableaux... »

Jean-Paul Visse

Le Nord et la presse gratuite d'annonces

Dans la région, la liquidation de la Comareg (Compagnie des marchés régionaux), éditeur de *Paru Vendu*, entraîne la suppression de 150 emplois, tant dans les différentes agences locales de l'hebdomadaire qu'à l'imprimerie Nordprint de Lomme.

Ce lourd tribut nous rappelle que la région du Nord-Pas-de-Calais fut l'un des berceaux de la presse gratuite d'annonces. Sa population importante, le nombre de ses villes de plus de 10000 habitants ont stimulé la multiplication des gratuits.

Sous leur forme moderne, ces périodiques d'annonces connaissent un développement fulgurant à partir des années 60. Ce n'était pas vraiment une nouveauté, puisque, dans la région, on en trouvait quelques-uns dès la fin du XIX^e siècle. Cependant lors des trente glorieuses, l'élévation du niveau de vie des Français et le consumérisme vont favoriser les projets d'hommes pour la plupart étrangers au monde de la presse.

C'est en 1968, que s'inspirant d'un journal gratuit d'annonces des Yvelines, un ancien d'HEC, Paul Dini, fonde à Grenoble le « 38 » et crée la Comareg. L'année suivante, il sort le « 73 » et le « 74 ». Très vite, il devient ainsi le patron d'une trentaine de titres.

Au nord, c'est le lommeois René Bétourné qui, en avril 1971, lance à Lille un bimensuel *Inter 59. Journal de petites annonces gratuites et de publicité*. La publication passe à la périodicité hebdomadaire et son créateur multiplie les éditions locales. *Inter 59* prend ainsi place parmi les leaders de la presse gratuite derrière la Comareg et Havas. Si, persuadée de sa puissance, la presse régionale du Nord-Pas-de-Calais snobe les gratuits, la réussite de René Bétourné suscite des émules. Jean-Luc Tréhoult lance *Contact 59*, Gervais Martel *Le Galibot*. D'autres s'essayent même aux gratuits à thème, grignotant une partie des recettes publicitaires des régionaux. Le plus célèbre reste *Notim*, le mensuel de l'immobilier notarial édité par Plein Nord. Tarifs moins élevés que la presse régionale, taux de pénétration maximal, les gratuits d'annonces ont le vent en poupe. Au milieu des années 80, quelque 385 titres seraient ainsi édités en France.

En 1988, Paul Dini cède la Comareg, et ses 12,6 millions d'exemplaires diffusés chaque semaine, à Havas qui prend le contrôle de plusieurs petits groupes indépendants dont, dans la région, *Inter 59*. De leur côté, les grands régionaux réagissent, sans grand succès. Au début des années 90, le groupe Hersant dote *Nord-Éclair* d'un supplément *Hebdo*

suite page 16

1. *L'Écho du Nord* du 17 janvier 1823.

2. Le 7 avril 1823, les troupes françaises volent au secours du roi absolutiste d'Espagne Ferdinand VII contre qui les libéraux espagnols s'étaient soulevés. En France, le 3 mars, le député libéral Manuel qui s'était opposé à cette intervention avait été exclu de la Chambre. Après le retour du roi à Madrid, le 13 novembre, l'armée rentre en France qui retrouve sa place dans le concert des nations.

3. *L'Écho du Nord* du 27 septembre 1823, n° 239.

4. ADN, M 136/12.

5. Armand Testelin, conseiller municipal de Lille et conseiller général, candidat aux élections législatives de 1831, est le père du futur sénateur inamovible Achille Testelin.

6. Pierre-Joseph Bonte-Pollet participe à toutes les luttes des libéraux sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Il sera élu représentant à l'Assemblée constituante en 1848 et maire de Lille de 1848 à 1852.

7. Cf. le récit de *L'Écho du Nord* n° 211 du vendredi 30 juillet 1830, n° 212-213 des samedi 31 juillet et dimanche 1^{er} août 1830, mais aussi Brun-Lavainne, *Histoire abrégée de la ville de Lille*, p. 65-67.

8. Selon le *Mémorial de Douai* du 12 août 1830, cette « députation » est « composée de MM. Monsigny, colonel de la garde nationale, Vanhoenacker, négociant, ancien président du tribunal de commerce, Lorrain, juge au tribunal civil, Pascal, Bonte-Pollet, Saint-Léger, négociants, Leleux, rédacteur propriétaire de *L'Écho du Nord* et Mimerel, juge de paix de Roubaix ».

9. Visse (Jean-Paul), « *L'Union*, premier journal populaire du Nord et du Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, tome 92, n° 384, janvier-mars 2010, p. 107-125.

10. Le 22 avril 1834, *Le Libéral du Nord* qualifie *L'Écho du Nord* d'« inoffensif ».

11. ADN, 1T 222/4. Lettre du 22 août 1838 au ministre de l'Intérieur. ADN, M 137/34. Lettre du préfet au ministre de l'Intérieur du 31 décembre 1844.

12. ADN, M 137/41.

13. *L'Écho du Nord* des 3 et 20 septembre 1843 et 15 décembre 1843.

14. *L'Écho du Nord* du 4 mars 1848, p. 2.

15. Verly (Hippolyte), *Souvenirs d'une vieille barbe*, p. 69.

16. *La Vie et l'œuvre de Gustave Dubar (1848-1921)*, Lille, Imprimerie Dubar, Ferré & Cie, n.d.

17. Verly (Hippolyte), « Pour la rédaction », *L'Écho du Nord*, samedi 24 mai 1873, p. 1.

Du « Journal-cadavre » au journal fantôme...

Le Moulin-à-vent vs La Tribune des départements du Nord

La vie de la presse du XIX^e siècle est jalonnée de polémiques opposant journaux et journalistes. Insultes, personnalités et coups bas étaient fréquents. Les choses allaient parfois si loin qu'elles conduisaient les adversaires sur le pré. Fort heureusement sans mort d'homme dans notre région !

Pour donner une idée de la violence de ces polémiques, examinons celles qui opposèrent Le Moulin-à-Vent à L'Écho du Nord d'abord,

à La Tribune des Départements du Nord ensuite, dans le deuxième semestre de l'année 1843.

■ **Le Moulin-à-Vent de Mathieu**

Le 23 août 1840 sortait des presses de Leleux, propriétaire de *L'Écho du Nord*, un nouvel hebdomadaire, *Le Moulin-à-Vent*, journal littéraire, artistique, scientifique et industriel de Lille. Ce périodique était lancé par Pierre Joseph Mathieu, rédacteur à *L'Écho du Nord*. Tout écrit politique ou « d'économie sociale » lui étant interdit, *Le Moulin-à-Vent* remplissait ses quatre pages avec des articles à caractère littéraire ou historique et des poèmes; la science et l'industrie étaient rarement abordées. Le théâtre jouissait « d'une attention toute particulière ». *Le Moulin-à-Vent* rendrait compte aussi, est-il affirmé dans l'éditorial du premier numéro, des réunions de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, et, dans la mesure où elle ne paraîtrait pas « obéir à des tendances exclusives et contraires à l'esprit philosophique et libéral de l'époque », des travaux de la Société lilloise. La vignette annoncée dans le premier numéro n'arrivera qu'au numéro six daté du 27 septembre 1840 : un dessin de Pignal, gravé par Henri Porret, dont on trouve le portrait dans la livraison du 2 octobre 1842. À la suite d'un accident, cette vignette fut remplacée à partir du 19 juin 1842 par une autre. Elle reprenait à peu près les mêmes éléments, avec l'ajout de repères lillois : la tour du télégraphe, des usines, et surtout la porte de Paris. La rédaction promettait d'ajouter, chaque trimestre une gravure hors-texte. *Le Moulin-à-Vent* n'était pas illustré, sauf pendant sa dernière année. On trouve cependant dans les premiers numéros, par deux fois, un curieux exercice : un certain nombre de ces gravures toutes

faites et passe-partout employées par les imprimeurs pour illustrer tout et n'importe quoi sont rassemblées, et une histoire bâtie autour d'elles, essayant de coller aux vignettes.

En août 1842, Mathieu accepte un poste de chimiste à Paris – il avait auparavant créé à Lille un cours de chimie « pour les dames et gens du monde » – et il cède la direction de son journal à Alphonse Dayez. L'impression est alors confiée à Vanackère. De Paris, Mathieu donnera encore à l'occasion des poèmes et des apologues au *Moulin*. Peu après, le 17 décembre 1842, Dayez devient propriétaire du journal.

Alphonse Victor Xavier Dayez est né à Lille le 19 avril 1811. Il débute dans le journalisme en écrivant bénévolement des critiques théâtrales pour des journaux lillois et parisiens. La direction du *Moulin-à-Vent* est sa première expérience dans le métier. Il achète sa propre imprimerie, et peut donc imprimer *Le Moulin-à-Vent* à partir du 26 mai 1844. Assez curieusement, il venait de vendre son journal à Cerf-Sriber aîné, le 24 février précédent. Après la disparition¹ du *Moulin-à-Vent*, le 18 août 1844, Dayez continuera à s'occuper de presse. En 1848, il secondait Mermet, rédacteur en chef du *Journal de Lille*, édité par Vanackère, tout en continuant de publier pour son compte deux journaux *L'Indicateur du Nord* et *Le Chemin de fer français*. Le 4 mars 1848, le jour même où le Gouvernement provisoire établissait la liberté totale de la presse et la liberté des réunions publiques, Mermet s'enfuyait à Gand. Deux jours plus tard, *Le Journal de Lille* passait aux mains des républicains. Dayez abandonnait alors ce

périodique pour créer *L'Organe du Nord*, « interprète du parti royaliste, qui d[ut] bientôt suspendre sa lutte courageuse mais inopportune » écrit Verly². Jean-Paul Visse dit, lui, que ce journal ne connût qu'un seul numéro spécimen³. Verly affirme aussi que Dayez céda les abonnements de *L'Organe* à Husson, qui venait de fonder à Arras *La Liberté*, un journal défendant les mêmes idées, à la condition que *La Liberté* réservât trois colonnes aux articles envoyés de Lille. Le journal se vendant bien, le nouveau périodique scinda sa rédaction, et *La Liberté* s'installa à Lille, avec Dayez comme rédacteur en chef. Après le 2 décembre, *La Liberté*, ferraillant toujours pour le roi, n'en défendit pas moins ses adversaires de la veille emprisonnés à la citadelle de Lille. Après avoir passé entre les mains de Berchaud, ouvrier menuisier, ancien de *L'Atelier*, *La Liberté* tomba entre les mains de Leleux. Le journal fut supprimé par mesure judiciaire en 1853. Il renaissait aussitôt sous le titre de *La Vérité*, toujours dirigée par Dayez. Pour des raisons personnelles, ce dernier abandonna la presse lilloise pour se retirer à Paris l'année suivante, selon Verly. Jean-Paul Visse corrige : il fut évincé de *La Vérité*, véritable raison de son départ. Il demanda sans succès, en 1856, de faire renaître *La Liberté*, « ce quotidien [qui] était le plus influent du nord de la France, celui qui comptait le plus grand nombre d'abonnés ». Il publia l'année suivante un pamphlet⁴, *Élections de 1857. Si l'empereur le savait!* stigmatisant les excès des fonctionnaires impériaux. Pamphlet qu'il signa « Ex-rédacteur de *La Liberté* de Lille ». Il mourut dans la capitale en 1893.

Du « Journal-cadavre » au journal fantôme...

■ Le Moulin-à-Vent de Dayez

Après la prise en main du journal par Dayez, le théâtre prit une place plus importante. La polémique, que Mathieu ne cultivait guère, même si on trouve dans le journal des échanges assez vifs entre le docteur Testelin et un chirurgien parisien, ou entre partisans et adversaires du magnétisme, devint une constante. Dayez piquait et provoquait ses confrères.



Parfois une histoire était bâtie autour d'une vignette.

La première passe d'armes fut engagée avec *L'Écho du Nord*. Dans ses « moutures », séries de brèves plus ou moins acerbes, innovations de Dayez, *Le Moulin* prend à partie le quotidien de Leleux : « La rédaction de *L'Écho du Nord* est bien insignifiante maintenant ! disent bon nombre de ses abonnés ; – La rédaction de *L'Écho* ! mais vous ne voyez donc pas que c'est une chose aussi apocryphe que le grand serpent de mer, aussi fabuleuse que la générosité de notre conseil municipal, [...], aussi nulle que trois lignes de zéros ? » Déclaration de guerre ? Rappelons que Mathieu, l'ancien propriétaire et directeur du *Moulin-à-Vent*, venait de quitter la rédaction de *L'Écho* et que *Le Moulin*, auparavant imprimé par Leleux, l'était maintenant par Vanackère. Dans le numéro suivant daté du 18 septembre, outre d'autres « moutures », *Le Moulin* publie une chanson dans laquelle il brocarde son adversaire, qui ne répond pas. *Le Moulin* dit connaître la raison de ce silence : Leleux et *L'Écho* sont trop occupés à gagner de l'argent ; c'est la seule chose qui les inté-

resse. Quand *L'Écho* réagit enfin, il met en cause fort maladroitement Mathieu, en rappelant les services qu'il aurait rendus au *Moulin*. Mathieu se défend. *Le Moulin-à-Vent* jette de l'huile sur le feu, et fait chanter à Leleux dans une chanson insérée dans son numéro du 25 septembre « un bon rédacteur, [...] ne soigne que sa caisse ». Avec une mauvaise foi insigne, il affirme, le 2 octobre « À nous, qui n'avions attaqué que les imperfections de style... » Le 15 octobre, *Le Moulin* publie un « fragment de comédie inédite », intitulée *La Calomnie*, inspirée d'un monologue de Figaro, mettant en scène Robert Macaire (Leleux) et un nommé Bertrand fourbissant les armes de la calomnie contre *Le Moulin-à-Vent*. Le 23 octobre, nouvelle chanson « Un journal modèle », qui dénonce un périodique qui pourrait se contenter de deux soliveaux pour rédacteur, qui n'est que *l'écho* des autres journaux – l'accusation selon laquelle *L'Écho* recopie abondamment les journaux parisiens revient fréquemment⁵ –, et qui joint la méchanceté (contre *Le Moulin* et ses rédacteurs) à la nullité. Le dimanche 6 novembre, *Le Moulin* fait le point sur ce qu'il reproche à son adversaire : sur ses mille abonnés, huit cents au moins sont en désaccord avec la ligne du journal, et cent seulement en plein accord avec ses principes (mais quelques lignes plus loin, *Le Moulin* accuse *L'Écho* de manquer justement de principes...); sa rédaction est nulle ; il ne défend aucunement les intérêts du département, et il ne consacre rien

« Le Moulin-à-Vent claboude contre l'orchestre, contre les artistes, contre la direction, contre L'Écho du Nord, contre Le Journal de Lille, contre l'autorité et contre La Tribune... »

de ses « énormes bénéfices » « à l'amélioration politique et littéraire [du] journal ». En bref, *L'Écho* et Leleux se contentent d'exploiter le fait qu'ils sont sans concurrent sur la place de Lille. Un pas nouveau est franchi le 14 décembre : *Le Moulin* voit « *L'Écho*, aussi corrompu que corrupteur [...] avide de honteux scandales, accueillir avec empressement tout ce que la presse parisienne contient d'immondices et de scandales, pour s'y vautrer ». Aussi *Le Moulin* met-il beaucoup d'es-

poir dans la parution d'un nouveau journal politique *L'Ami de la concorde*, que son prospectus, qu'il reproduit en partie le 26 mars 1843, présente comme un parfait anti-*Écho* ; du moins *L'Écho* vu par *Le Moulin*. Mais cet *Ami* ne paraîtra pas. Après des piques incessantes, il récidive le 24 mars 1844 en publiant une lettre ouverte à « *L'Égout du Nord* ».

En avril 1843, *Le Moulin* débute une nouvelle polémique contre *L'Indicateur de Tourcoing*, tout en continuant de tourner en ridicule La Société Ridiculosio Scientifico Agricolturo Artistico Burlesque (lire Société royale des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille). En septembre 1843, Dayez et Bianchi, alors rédacteur à *L'Écho*, échangent des propos acerbes, prélude aux controverses qui opposeront Dayez et *Le Barbier de Lille*. Il est vrai que Bianchi accuse le rédacteur de la rubrique théâtre du *Moulin-à-Vent* (Dayez ?) de se faire « une échelle pour arriver à l'alcôve d'une actrice » par des articles louangeurs sur ladite actrice, entre autres gentilleses.

■ Bronner-Bauwens et La Tribune du Nord

Le 24 janvier 1792 naissait à Gisors (Eure) un certain Hilaire Bonaventure Bronner. Arrivé dans le Nord, Bronner obtient, le 25 mars 1816, un brevet de libraire à la résidence de Dunkerque. Il a alors vingt-quatre ans. En 1823, il fait transférer son brevet à Lille.

Devenu Bronner-Bauwens, il installe son exploitation lilloise place de Béthune (il se fixera plus tard rue Esquermoise). Le 17 novembre 1830, il obtient un brevet d'imprimeur en lettres. En 1838, il possède trois presses. Ses activités d'imprimeur sont loin d'être négligeables, même s'il est moins célèbre que Blocquel, Castiaux ou Danel. Il a publié le *Télémaque polyglotte* de Vandenbossche (en latin, en anglais, en hollandais et en français), les *Beautés de l'histoire grecque ou Tableau des événements qui ont immortalisé les Grecs*, des grammaires, des guides pour les voyageurs, des livres pratiques, des chansons... Il s'est essayé aux factums⁶, aux occasionnels⁷ et même aux canards⁸. Il s'est particulièrement intéressé à la Belgique, cette voisine qui venait de naître en 1830, et, entre autres ouvrages, il a publié la *Lettre au prince Léopold de Saxe-Cobourg* de Louis-Toussaint Semet (1831), *La Révo-*

Du « Journal-cadavre » au journal fantôme...

lution belge, comparée à la Révolution française, une Description abrégée du sol français et de la Belgique, suivie d'un précis historique des principaux événements contemporains (1831) ou une cantate, La Reddition de la citadelle d'Anvers, dont il a écrit les paroles, et qui fut exécutée le 15 janvier 1833, en présence des familles royales de France et de Belgique.

Le Bronner-Bauwens qui nous intéresse ici est bien sûr l'éditeur de journaux. En octobre 1830, profitant de ce que le nouveau régime semble mieux disposé à l'égard de la presse, Bronner-Bauwens diffuse à Lille le prospectus, signé simplement Bronner, d'un journal à paraître, *L'Argus. Journal constitutionnel, politique, commercial et littéraire du département du Nord*⁹, qui s'affirme pour la liberté, l'union, et l'ordre public. *L'Argus* disparaîtra l'année suivante. Le 1^{er} novembre 1831, Jean-François Guyard lance un nouveau journal *Le Nord. Gazette*

*constitutionnelle de Lille*¹⁰. Le 1^{er} octobre 1832, Guyard cède son journal à Jacques Louis Auguste Nugues. Ce dernier le vend à son tour à Dominique Charles Libert, libraire place du Théâtre à Lille, le 1^{er} janvier 1836. Mais le journal est imprimé par Bronner-Bauwens tout au long de son existence.

Le Nord devient sous l'impulsion des préfets, en particulier du baron Méchin, le « *Moniteur* » de la région. C'est un de ces journaux de province dont s'enquiert le ministre de l'Intérieur Montalivet (11 mai 1837) : les journaux soutenus par une subvention mensuelle prêtent-ils au gouvernement un « appui franc et loyal » ? Quel degré de confiance peut-on accorder aux rédacteurs et gérants de ces journaux ? Combien ont-ils d'abonnés ? Et de quelle influence jouissent les journaux d'opposition ? Les réponses à ce questionnaire ne figurent pas aux Archives du Nord. Mais que *Le Nord* soit un de ces journaux gouvernementaux est incontestable. Le 16 mai 1837, on réclame en son nom à Méchin « 5000 F pour le reste de l'année », sans compter « l'augmentation promise », et 376 francs pour les frais



Le 14 août 1842, Mathieu fait ses adieux aux lecteurs du *Moulin-à-vent*.

d'acte notarié « que le demandeur ne sait où prendre ». « Il n'y a pas un instant à perdre si l'on veut que la nouvelle organisation ait lieu pour le premier juin » ; « de beaux caractères ont été achetés¹¹ »... *Le Nord*, à qui le préfet réserve le droit d'insérer les comptes rendus du conseil général, contient des articles bien écrits, qui sont parfois repris par la presse parisienne. Il est diffusé dans toute la région ; mais ses ventes plafonnent. Et *L'Écho du Nord* de se moquer : « Hormis quelques fonctionnaires et quelques adeptes du juste-milieu, qui est-ce qui lit *Le Nord* dans le Nord ? », ce journal que le préfet « rédige et dirige » ? Méchin alerte les autorités : si l'on veut sauver le journal, il faut abonner d'autorité les communes et augmenter l'allocation qui lui est attribuée. Mais il n'est pas écouté. Le ministre de l'Intérieur propose son propre plan : insertion d'articles plus variés, diminution du prix de l'abonnement, réduction du format, ce qui permettrait de maintenir un tirage de 360 exemplaires... *Le Nord* continue donc à paraître, sans que son audience augmente vraiment. Et le fait de modifier son titre ne change pas

grand-chose. Il devient *Le Nord Gazette. Journal constitutionnel de Lille* [puis] *du département*, continuant de ferrailer avec *L'Écho du Nord*. Sa disparition en 1841 ennuie fort le vicomte de Saint-Aignan, alors préfet : « les journaux démagogiques ou carlistes abondent, [sont] fort recherchés et lus avec avidité, alors que le petit nombre de feuilles amies du pouvoir, qui se positionnent encore, ont peu d'abonnés » ; « l'administration n'a même pas un organe pour se faire entendre », ajoute-t-il¹². Ce deuxième échec ne met pas fin aux tentatives de Bronner-Bauwens en matière de presse. En mai et juin 1843, on distribue un prospectus annonçant la sortie d'un nouvel hebdomadaire, *La Tribune des départements du Nord, chronique générale et chronique de Roubaix*. Le nouvel organe¹³, non politique, doit paraître le 10 juin. Il est lancé par Pierre-Théodore Bayle, de Lille, et Vincent Adam, demeurant à Douai. Il sera imprimé à Lille chez Vanackère pour la

première partie, chez Hippolyte Beghin à Roubaix pour la partie intéressant cette ville. Dès le 18 juin, le rythme de parution est modifié, *La Tribune* paraît deux fois par semaine. Changeant d'imprimeur, l'édition de Lille sort des presses de Bronner-Bauwens à partir du 6 juillet 1843.

Le nouveau journal est accueilli par *Le Moulin-à-Vent* : « Dégagé de toute préoccupation financière, de toute idée de concurrence », *Le Moulin-à-Vent* est même prêt « à contribuer le cas échéant [...] au succès de cette entreprise ». Le journal de Dayez émet pourtant des réserves. Le nouveau journal devrait s'occuper des intérêts industriels et commerciaux de la région, ce qui agréa au *Moulin* ; mais, et il cite *La Tribune* : « Un projet d'union douanière a été soulevé [...] Si *La Tribune du Nord* est appelée à faire valoir les justes droits de l'industrie française, véritable tribune impartiale, elle n'aura garde de se fermer aux idées contraires, même au point de vue exclusivement local¹⁴, elle n'enlèvera la parole à aucun système ! Elle octroiera même à nos voisins de la Belgique le pri-

Du « Journal-cadavre » au journal fantôme...

vilège de formuler dans son cadre leurs propres vœux». Le *Moulin* se fait l'écho d'une rumeur qui se serait répandue dans le public selon laquelle «*La Tribune du Nord* [aurait] été fondée à Lille par le ministère belge pour préparer à l'union douanière les populations du nord de la France, chez lesquelles on prévoit de rencontrer des obstacles insurmontables lors de la mise en discussion de cette mesure». En fait, *Le Moulin* reprend cette rumeur à son compte. Et de trancher: si *La Tribune* n'est pas l'organe des intérêts belges, pourquoi leur permettre de défendre leur position dans les colonnes du journal?

La Tribune répond le 29 juin: elle combatta «les malencontreux projets d'union douanière, forgés à Paris, couvés et caressés chez nos voisins». *Le Moulin* la rappelle à l'ordre le 2 juillet 1843: «*La Tribune* feint de croire que nous nous sommes laissés guider par un mesquin intérêt de clocher; en lisant notre article, on peut se convaincre au contraire que nous y avons placé en première ligne les intérêts de la France», et d'ajouter «nous dirons aussi à *La Tribune* que par le temps de corruption et de mercantilisme qui court, on est souvent moins gobe-mouches en cherchant le véritable but d'un organe quelconque de la presse dans ce qu'il n'avoue pas, qu'en s'en rapportant aux protestations de son prospectus».

Le 30 juillet, *Le Moulin*, rappelant qu'il a proposé sa collaboration à *La Tribune* naissante, se sent le droit de lui demander «un compte sévère de sa conduite». Et, ajoute-t-il, «nous serions coupables si nous tardions plus longtemps à désabuser le public qui a pu, comme nous, se laisser prendre à l'appât d'un prospectus mensonger». Il énumère, en reprenant ledit prospectus, tous les manquements dont *La Tribune* se rend coupable, toutes les promesses auxquelles elle a manqué: elle ne défend pas tous les intérêts de la région; elle est faite à coups de ciseaux, alors qu'elle affirmait que le remplissage» serait banni; elle devait rendre compte de toutes les «fêtes et solennités



Le 24 septembre 1843, *Le Moulin* annonce prématurément la mort de *La Tribune des départements du Nord*. Il consacre une page entière à ses funérailles.

publiques», et a consacré dix lignes à Gayant; elle avait promis de «n'omettre jamais les considérations morales», or elle a publié *Le mariage de M^{lle} Culotte avec M. Pantalon*, et *Les amours d'un clerc de notaire et d'une fleuriste*; elle devait traiter de jurisprudence et ne l'a pas fait. Fort grave aux yeux d'une rédaction qui ne semble vivre que pour le théâtre – certains rédacteurs semblent y aller presque tous les jours –, *La Tribune* a essayé d'introduire à Lille la «critique d'intimidation» en usage à Paris. Dit plus simplement, de faire chanter les acteurs (une bonne critique contre un abonnement). Conclusion? Ce journal ne vivra pas plus d'un trimestre, et *Le Moulin* ne consacra plus que «de rares articles à l'agonie de ce déplorable journal», avec qui il est peu digne de se commettre. On en parlera plus que dans les «moutures».

Pourtant la polémique va s'amplifier. Tout d'abord, des escarmouches, avec les «moutures» annoncées, et un article où l'on s'en prend à *La Tribune* qui a publié une poésie, il est vrai fort peu élégante, accusant M^{lle} Déjazet¹⁵ d'arrondir ses

cachets en monnayant ses charmes (20 août 1843), ensuite le 27 août, une colonne un tiers (sur sept et un tiers, compte tenu de la vignette de première page) pour railler les prétentions littéraires de *La Tribune*: *Le Moulin* a donné à ses lecteurs en supplément une chanson moquant un Tourquennois (*Le Moulin* aime brocarder les Tourquennois dans la lignée de Brûle-Maison, et fourre volontiers les Roubaisiens dans le même sac), et *La Tribune* a voulu y voir des propos «à faire rougir un gendarme». Le 12 septembre, *Le Moulin* publie «Les litanies de *La Tribune*», affichant en exergue une «traduction libre» du *Psaume de la pénitence* citée en latin – *Le Moulin* se pique volontiers de latin, voire de grec –: «Si vous tenez un compte exact des stupidités commises par *La Tribune*, ô public, ô public, comment diable voulez-vous qu'elle continue à paraître?»

Comme le 16 septembre le numéro de *La Tribune* qui aurait dû sortir le 10 n'est toujours pas paru – et ce n'est pas la première fois que le journal paraît avec plusieurs jours de retard, ce qui l'amène à annoncer le samedi le spectacle du jeudi précédent –, *Le Moulin* propose à ses abonnés et ses lecteurs de réciter la prière des agonisants: «Seigneur ne la reprenez pas dans votre colère, et ne la châtiez pas dans votre fureur. Ayez pitié d'elle, Seigneur, parce que les ennemis du *Moulin* accuserait *Le Moulin* d'avoir tué *La*

« N'est-ce pas de la discussion calme, honnête, parlementaire, que de dire à son adversaire : fou, hargneux, timbré, basile, hôte échappé d'Armentières, âne, bête, etc. »

Lettre du Moulin-à-Vent à L'Égout (Écho) du Nord

Tribune; et vous le savez, Seigneur, *Le Moulin* est bien loin de vouloir la mort du pécheur; faites que le dernier numéro de *La Tribune* que nous avons lu ne soit pas le dernier numéro de *La Tribune* que nous lirons... »

Du « Journal-cadavre » au journal fantôme...

■ Porté disparu

Le 24, *Le Moulin* se surpasse. Il consacre une page entière aux funérailles de *La Tribune des départements du Nord* sous une vignette représentant la tête de mort et les deux tibias croisés de rigueur, agrémentés d'énormes larmes et virgules noires. Suit la description du cortège funéraire, composé des abonnés de tous les journaux de Lille, puis un discours drolatique prononcé par un des rédacteurs de la défunte *Tribune*, juchée sur un tonneau. « Ce discours terminé, le distributeur de feu *La Tribune* monte sur la barrique vide et annonce qu'il va donner lecture du dernier numéro (manuscrit) du 1^{er} trimestre, afin de ne pas en faire tort au public; aussitôt une terreur panique s'empare de tous les assistants, qui prennent la fuite avec un enthousiasme impossible à décrire ». Les lecteurs ont même droit à l'autopsie du cadavre de la défunte gazette. Dorénavant, *Le Moulin* ne parlera plus que du « Journal-cadavre ». Mais il est tout de même un peu embarrassé lorsque ce cadavre, qui remue encore, fait remarquer que l'article qui décrit ses funérailles n'a rien d'original, et qu'il a déjà beaucoup servi, même s'il a été adapté pour Lille. *Le Moulin* relance donc la polémique sur d'autres bases: le rédacteur de *La Tribune* serait le correspondant lillois du *Corsaire* de Paris, *Corsaire* qui fait payer ses critiques louangeuses aux artistes.

Le 15 octobre, nouvel article sur les « facéties d'outre-tombe du Journal-cadavre ». Le dernier numéro paru de *La Tribune* n'est qu'un *patchwork* d'emprunts à différents journaux de la région; la quatrième page est occupée par le catalogue de la librairie Bronner-Bauwens « galvanisateur du Journal-cadavre ». Mais l'important se trouve en troisième page: Bronner-Bauwens cherche un associé susceptible d'apporter quinze mille francs. Et les moqueries continuent: « Effrayante menace du Journal-cadavre » (22 octobre); « M. Pathos (i.e. Bronner-Bauwens) est ressuscité; en avant le charabia » (29 octobre); « Et voilà comment on écrit l'histoire » (12 novembre); le 19 novembre, nouvelles attaques, sous le titre « Trilogie »: tout d'abord, le « Journal-cadavre » réclame des appointements pour les inspecteurs chargés de surveiller l'application de la loi sur le travail des enfants – serait-ce parce que l'un des rédacteurs de *La Tribune* est l'un de

ces inspecteurs? Puis, pour diminuer les frais d'impression, Bronner-Bauwens s'est abouché avec un éditeur parisien: il fait composer deux livres à paraître, qu'il insère comme feuilleton dans son journal, occupant ainsi deux pages; mais cela se voit car les caractères employés pour les livres sont beaucoup plus gros que ceux utilisés pour le journal. Enfin, le critique théâtral du « Journal-cadavre », correspondant du *Corsaire*, peut écrire ce qu'il veut, *Le Moulin* ne lui répondra pas « ne voulant se salir de la boue qui le couvre ». C'est la dernière fois que *Le Moulin* mentionnera *La Tribune*. Le 14 septembre, cette dernière est cédée

« L'Écho du Nord, à l'occasion de la mi-carême sans doute, a joint cette semaine à ses arlequinades, pasquinades, mascarades et pantalonades habituelles... »

Le Moulin-à-Vent à M. le rédacteur de L'Égout (Écho) du Nord

à M. Bernard, de Lille « homme de lettres ». Les affaires vont vraiment mal. Le 28 septembre, Beghin, l'imprimeur roubaisien de *La Tribune*, fait demander par avoué une ampliation des pièces concernant le journal, afin qu'il puisse déterminer la part de chacun dans la propriété de l'entreprise. Il n'est plus payé pour son travail d'impression, et Bernard, Adam et Bayle se renvoient la balle¹⁶. *La Tribune* se survivra, semble-t-il, encore un mois ou deux: Lepreux, dans *Nos journaux*¹⁷; écrit qu'il s'en publia cinquante-deux numéros, du 11 juin au 31 décembre 1843; un rapport de police daté du 11 juillet 1845 affirme lui que « par suite de la disparition du sieur Bernard, *La Tribune du Nord* a cessé de paraître au mois de février 1844¹⁸ ».

Bronner-Bauwens avait pourtant de nouveaux projets. Dans le numéro du 24 décembre 1843, il avance: « *La Tribune du Nord* étant destinée à compléter la périodicité quotidienne d'un journal politique qui paraîtra le mois prochain sous le titre *La Démocratie nouvelle*, cette mesure nécessite que la nouvelle périodicité hebdomadaire de *La Tribune* ait lieu à compter du trimestre actuellement commencé; en conséquence nous publierons désormais un



Vignette passe-partout pouvant illustrer n'importe quel article.

numéro chaque dimanche avec diminution proportionnelle du prix d'abonnement ». *La Démocratie nouvelle* ne parut pas. Lepreux assure que la bibliothèque de Lille possédait une collection de *La Tribune*; mais celle-ci a disparu; les Archives départementales et la Bibliothèque nationale de France ignorent le journal: de « Journal-cadavre », ce périodique devint donc « journal fantôme », connu uniquement par ses apparitions chez ses confrères. On n'est même pas sûr du titre exact. Si la déclaration a bien été faite pour *La Tribune des départements du Nord*, *Le Moulin* parle couramment de *La Tribune du Nord*. Et le papier à lettre du journal porte en en-tête « La Tribune des départements », mais comporte aussi une mention imprimée: « Le rédacteur de *La Tribune du Nord* »! Bronner-Bauwens vendit-il son imprimerie? Je ne sais. Mais il continua de publier: *Les Grelots de la folie* est daté de 1846. En avril 1849, le fonds de livres, gravures et tableaux de la librairie Bronner-Bauwens était mis en vente publique¹⁹; Hilaire Bronner-Bauwens avait cessé de lutter.

Quant au *Moulin-à-Vent*, il changea à nouveau de main début mars 1844, trois mois après la disparition de *La Tribune*. Quinze jours après, *Le Moulin* se plaignait d'être en butte « à des attaques continuelles de la part d'un nouveau journal de la localité », *Le Barbier de Lille* lancé début décembre par Bianchi, ancien collaborateur de *L'Écho du Nord*. Et les injures de voler: *Le Barbier* réclame des douches pour « Jérôme

Du « Journal-cadavre » au journal fantôme...

Mitouflet», pseudonyme d'un des rédacteurs du *Moulin*, qu'il traite de «timbré», de «fou hargneux et plein de bile», de «mouchard», de «sorcier (?)». *Le Moulin* choisit l'ironie «Grrrand combat du Perruquier chinois contre un *Moulin-à-Vent*» (21 mars), «Le Perruquier chinois a fini de raser sa meilleure pratique» (14 avril). Les choses s'enveniment, et *Le Barbier* accuse Dayez de faire de son journal «une échelle pour accéder à l'alcôve d'une artiste» (16 septembre), puis

soutient la plainte d'un tambour de la Garde nationale contre *Le Moulin*. Le gérant, (Sriber) et l'imprimeur (Vanackère) sont tous deux condamnés. D'autres procès s'annonçant, pour plagiat cette fois (*Le Moulin*, qui avait tant daubé sur ses confrères grands utilisateurs de ciseaux, aurait copié un hebdomadaire bordelais), à l'instigation de *La Tribune du Nord*, Sriber mit *Le Moulin-à-Vent* en vente. Aucun acquéreur ne se présentant, le journal s'arrêta en août

1846. Ainsi disparaissait *Le Moulin-à-Vent*²⁰ après cinq années d'existence. Lepreux écrit que les «derniers jours [du *Moulin-à-Vent*] furent attristés par les querelles que lui chercha *La Tribune du Nord*». Si c'est le cas, ses rédacteurs l'avaient bien cherché, eux qui avaient conduit *La Tribune*, «après une agonie aussi douloureuse pour elle que divertissante pour le public», à rendre «son dernier soupir²¹».

Bernard Grelle

■ ■ ■ suite de la page 10

Nord-Éclair, tandis que *La Voix du Nord* diffuse chaque mois un «supplément gratuit d'information thématique», *La Voix du Nord Extra*, à un million d'exemplaires. Dans le cadre de sa diversification, le quotidien lillois investit le marché des journaux d'annonces gratuits en s'associant un temps avec la Comareg Nord pour la diffusion d'*Inter 59* et de *Contact*, etc. La fusion de *Contact* et d'*Inter 59* donne naissance à un nouveau titre *Bonjour* dont la devise est «vendre tout, tout acheter et vice-versa». La Comareg change une nouvelle fois de propriétaire. En 2002, elle passe entre les mains de France-Antilles, dirigée par Philippe Hersant et qui deviendra Groupe Hersant Média. Deux ans plus tard, ses quelque 260 titres gratuits d'annonces sont regroupés, pour la plupart, sous le label *Paru Vendu*.

De son côté, en 1997, *Le Galibot* qui avait vingt-deux éditions est absorbé par SPIR Communication, filiale d'Ouest-France. Les journaux gratuits d'annonces du groupe sont, par la suite, regroupés sous le titre *Top Annonces* (*Top 59* et *Top 62*), toujours diffusé dans la région.

Aujourd'hui, ce secteur d'activité est confronté à la concurrence des sites d'annonces sur internet. Le lectorat des grandes villes a délaissé les journaux gratuits d'annonces qui ne peuvent plus compter que sur ceux des zones rurales et des villes moyennes. La crise et la baisse des recettes publicitaires qu'elle a engendrée, ont accentué les difficultés. Le pôle des gratuits d'annonces de GHM a perdu, en 2009, 31 millions d'euros et, en 2010, 13 millions d'euros. Le groupe *Sud-Ouest* a récemment cédé sa filiale S3G (Société des gratuits de Guyenne et de Gascogne) et la SPIR chercherait à se désengager de ses hebdomadaires au profit d'internet.

Dans la région, le bassin de la Sambre fait-il figure de village gaulois? L'hebdomadaire *Allo... Sambre*, propriété de la Maubeugeoise d'édition, créée par Dominique Lecat, résiste depuis quarante ans aux grands groupes.

J.-P. V.

1. Jean-Baptiste Horremans reprendra le titre pour un journal qu'il lança en janvier 1851.
2. Verly, Hippolyte, *Essai de biographie lilloise contemporaine 1800-1869*[...], Lille, Leleux, 1869, 250 p.
3. Visse, Jean-Paul, *La Presse du Nord et du Pas-de-Calais au temps de l'Écho du Nord 1819-1944*, Villeneuve d'Ascq, Presse du Septentrion, 2004.
4. Dayez, Alphonse, *Élections de 1857. Si l'empereur le savait!*, Paris, Impr. L. Tinterlin, 1857, 48 p. (lisible sur Gallica).
5. Par exemple: «*L'Écho* livre à ses abonnés des analyses empruntées aux journaux de Paris; seulement, pour faire croire qu'elles sont de lui, le malin les saupoudre de grosses fautes (6 novembre 1842)»; «Il publie ses coups de ciseaux sous le titre superficoquant de *Correspondance parisienne*. Ne croyez pas, ô bon public, que *L'Écho* ait le moindre rédacteur spécial à Paris [...] Et les ciseaux, pourquoi ont-ils été inventés, si ce n'est pour couper, trancher, tailler, rogner, piller... À la bonne heure, voilà un procédé magiquement pas cher» (5 mars 1843).
6. Lemaire, Auguste (Amable-Auguste-Joseph), *Procès criminel de Lemaire, pour cause de son duel avec Huet; ou Recueil complet des débats de la Cour d'assises du département du Nord, séante à Douai, pendant ses deux audiences du 25 novembre 1828; sténographiés par M. Aimé Paris, avocat, professeur de mnémotechnie et de sténographie; mis en ordre et précédé d'une introduction par M. A. B.*, Lille, Bronner-Bauwens, 1829, 115 p.
7. *Nouvel attentat contre la vie du roi. Nouvelles officielles.* [Paris, 26 juin 1836], Lille, Impr. de Bronner-Bauwens, (s. d.), In-4 °.
8. *Crimes horribles et épouvantables, commis par trois individus sans asile et sans profession [Lecoq, Martin, dit Sans-peur et Briscart, dit Lenoir, évadés du bagne de Rochefort]. Détail de leur condamnation à la peine de mort et de leur exécution sur la place du Vieux-Marché, à Rouen., le 20 mars 1839*, Lille, impr. Bronner-Bauwens, s. d., 8 p., fig. au titre.
9. Collection disponible à la BnF, mais pas à la médiathèque municipale de Lille.
10. *Le Nord. Gazette constitutionnelle de Lille* [«puis» *journal constitutionnel de Lille*], 1^{er} novembre 1831-1841, Lille (35, rue Esquermoise); Paris (16, rue Notre-Dame-des-Victoires), [s.n.], in-fol. puis gr. Fol. Les collections de ce périodique sont fort incomplètes: celle la BnF va du 4 mars au 29 juin 1832; celle de la BM de Lille couvre, avec des lacunes, la période 1834-1839.
11. On trouve aux ADN (1 T 222/14) deux circulaires «très confidentielles» émanant du cabinet du ministre de l'Intérieur (17 novembre 1837 et 28 mars 1838) donnant des instructions aux préfets sur la conduite à tenir envers la presse constitutionnelle ou d'opposition, et les rédacteurs de la première.
12. Cité par Jean-Paul Visse, *La Presse du Nord et du Pas-de-Calais au temps de «L'Écho du Nord»*...
13. Il n'existe pas de collection connue de ce journal. On ne le connaît guère qu'à travers ce qu'en dit *Le Moulin-à-Vent*.
14. Mis en gras par *Le Moulin-à-Vent*.
15. Pauline Déjazet (1798-1875), comédienne spécialisée dans les rôles travestis, lestes et égrillards. Son nom servira à désigner au XIX^e un «emploi» au théâtre.
16. La préfecture fait droit à la demande, contrairement à la réponse qui sera faite à Christophe Martin, créancier de Sriber quinze jours plus tard (ADN 1 T 222/15).
17. Lepreux, Georges, *Nos journaux, histoire et bibliographie de la presse périodique dans le département du Nord: Flandres, Hainaut, Cambrésis: 1746-1895*, Douai, Crépin, 1896, deux volumes in 8°, *Encyclopédie historique du département du Nord*.
18. ADN 1 T 222/15.
19. Voir à la médiathèque municipale de Lille: *Catalogue des livres restant de l'assortiment de la librairie Bronner-Bauwens, de quelques tableaux et de beaucoup de gravures, provenant également de cette ancienne maison de Lille: dont la vente aura lieu Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi 25, 26, 27 et 28 Avril 1849*, Lille, 1849: Blocquel-Castiaux, 24 p.; 22 cm, Catalogue avec prix marqués à la main et liste d'acquisitions de M. Cebbelinck.
20. Le 3 mars 1854, Jean-Baptiste Horremans, libraire à Wazemmes, lancera un journal politique portant ce même titre.
21. *Le Moulin-à-Vent*, 24 septembre 1843.

Presse d'entreprise «*Journalpost*», l'organe interne des «*chèques*»

Maquette soignée, contenu varié, les journaux d'entreprise – destinés aux salariés – se sont professionnalisés. Des critiques demeurent sur leur crédibilité, pourtant nombreux sont les salariés qui les jugent utiles et intéressants.

*«*Journalpost Centre financier de Lille*» fut, pendant quatre ans, le journal interne des postiers de cette partie de La Poste plus connue sous le nom de «*Chèques postaux*» située rue Paul Duez à Lille. Bernard Delva, rédacteur en chef durant les trois premières années, nous explique les conditions de sa création, son organisation et son fonctionnement.*

■ **Pouvez-vous nous parler de la création du *Journalpost Centre Financier de Lille* ?**

Il faut remonter jusqu'en 1994. Pour schématiser, à cette époque La Poste était divisée en départements géographiques et en grandes entités qui avaient le même statut. Le Centre financier de Lille, situé rue Paul Duez, faisait partie de ces grands établissements qui, bien que situés sur le territoire du département du Nord, étaient autonomes. Son directeur, par exemple, avait le même statut que celui qui dirigeait La Poste du Nord. Le Centre financier est souvent plus connu sous le nom «*les chèques postaux*».

■ **Et *Journalpost* dans tout cela ?**

Chaque département géographique avait alors un journal interne (*Journalpost 59*, par exemple, pour les postiers du département du Nord) qui avait la particularité d'être écrit par des postiers volontaires formant un comité de rédaction dirigé par le responsable communication du département concerné. Mais les entités comme les centres financiers avaient été exclues de ce système, alors que, par exemple, il y avait environ 1 500 postiers dans celui de Lille, soit autant que dans certains départements géographiques. Recevoir le *Journalpost* du département d'implantation de ces centres était possible; mais les informations contenues étaient en grande partie étrangères au vécu quotidien des postiers de ces centres. Il ne parlait pas d'eux. Le regret de ne pas avoir de *Journalpost* spécifique était ressenti au moins par tous mes collègues responsables d'un service de communication de ces centres. Il y en avait vingt-deux en France. Certes existaient parfois des journaux internes mais ils tenaient le

plus souvent de la «*feuille de chou*» lycéenne, tant dans la forme que dans le contenu.

■ **Donc une situation bloquée ?**

Oui. Avec ce paradoxe qu'il y avait un besoin ressenti par tous, comme à Lille, d'avoir une information condensée. Même si d'autres créneaux existaient, comme l'information orale de proximité faite par l'encadrement, l'affichage ou divers supports papier diffusés dans les services. D'autant que même, si un centre comme celui de Lille a une unité de lieu, il y a un cloisonnement entre les multiples services, et des agents du même palier ignorent ce que font leurs voisins. J'ai donc présenté à ma direction, le projet de créer un *Journalpost*, identique à ceux des départements: accord total. Idem pour la direction régionale. Je prends donc contact avec la direction nationale de la communication et là, pour des raisons que je ne comprends toujours pas, je sens une réticence certaine, voire plus. Après des contacts interminables, et fort des appuis des directions locales, j'obtiens un feu vert plus du style «*on ne s'y opposera pas*» qu'un encouragement franc et massif.

■ **L'aventure peut alors commencer ?**

La direction nationale de la communication ne voulant pas s'investir, il fallait m'assurer du financement local ou régional, car un tel projet entraîne nécessairement des dépenses. Les fonds trouvés, la création du journal est décidée pour janvier 1995 avec une parution mensuelle. Avec l'appui du responsable «*projets*» du Centre, toutes les actions à mener sont définies avec un rétroplanning pour être

prêt le jour venu. Le mensuel fera six pages.

Je passe les détails techniques, même s'ils furent parfois des obstacles presque insurmontables. Il fallait recruter l'équipe rédactionnelle. Pour le rédacteur en chef, pas de souci. Ce serait moi-même. Idem pour la secrétaire de rédaction et la P.A.O., deux de mes collaboratrices assureraient les fonctions. Nous étions déchargés de toutes autres charges.

■ **Et pour les autres ?**

Je contactai directement les deux premiers car je savais qu'ils étaient prêts à investir de l'énergie et du temps. Hormis mes deux assistantes et moi-même, tous les autres participaient au journal en plus du travail de leurs fonctions propres, sans avantages particuliers. Je reçus un accueil favorable auprès de ces deux personnes. La base de l'équipe était posée.

Pour les autres membres du comité de rédaction, un «*appel au peuple*» fut lancé avec trois inquiétudes: qu'il fasse un flop, qu'il n'y ait que des encadrants ou des agents d'un ou deux services. La chance peut être, mais les volontaires étaient de toutes les catégories de fonction et étaient issus d'un large éventail de services. J'avais fixé le nombre de l'équipe à quinze – y compris la secrétaire de rédaction et le rédacteur en chef. Le nombre de volontaires étant supérieur, j'ai eu un entretien de recrutement avec chacun d'entre eux pour arriver à une liste qui me paraissait représentative du personnel du centre. J'ai pris soin d'expliquer aux «*recalés*» ma décision avec dans ce cas une amertume plus ou moins grande et durable chez chacun d'entre eux. Par ailleurs, deux agents intéressés

«*Journalpost*», l'organe interne des «*chèques*»

par la photo devinrent les photographes «*officiels*» du journal par cooptation.

■ **Mais on ne s'improvise pas «*journaliste*» !**

Personne n'a jamais eu cette prétention. Encore fallait-il rédiger des articles et que leur ensemble donne le plus possible l'apparence d'un journal. Les chartes éditoriales et graphiques existaient et nos collègues des départements limitrophes prêts à nous donner le matériel nécessaire, car nous étions «*clandestins*» puisque la direction de la communication ne voulait pas nous le donner.

Pour la partie rédactionnelle, chaque membre du comité de rédaction a bénéficié d'une formation dispensée par un journaliste professionnel qui avait formé nombre d'équipes *Journalpost* des départements... dont – aspect comique de l'histoire – les coordonnées nous avaient été fournies par un «*dissident*» de la direction nationale de la communication. Ce fut un moment profitable pour chacun mais plus encore pour ceux dont les fonctions habituelles étaient peu considérées et qui se voyaient confier une mission «*intellectuelle*» qu'ils n'avaient pas coutume d'exercer. La difficulté était de faire cohabiter ceux qui avaient plus d'aptitude à écrire et ceux qui l'avaient perdue ou ne l'avaient jamais eue. Cela faisait aussi l'originalité d'un tel projet qui se voulait être conforme à son titre : *Journalpost. Le journal des postiers du centre financier de Lille*. Donc écrit par une fraction représentative de ceux-ci.

■ **Donc tout allait pour le mieux... ?**

J'ai eu la chance durant mes trois ans de rédacteur en chef d'avoir toujours été soutenu par les deux directeurs du centre qui se sont succédé. Car dans une entreprise les querelles d'influence existent, les inimitiés aussi, tout cela était renforcé ici par la proximité puisque tout le monde vit dans deux bâtiments reliés par une passerelle et situés de part et d'autre de la rue Paul Duez. Parfois les problèmes techniques ne sont rien par rapport à tout cela. Mais bon, le premier comité de rédaction pouvait avoir lieu. Même s'il n'y avait pas de sujets tabous, il n'était pas simple de faire admettre à tous les participants les contraintes du journal – ce fut toujours le cas à chaque numéro. Il y avait d'abord la charte



Un ton sérieux pour le premier numéro de *Journalpost* Centre financier qui traite ici en «*une*» d'un événement important dans la vie du centre.

rédactionnelle : le plus facile à admettre. Mais un journal d'entreprise n'est forcément pas un journal comme les autres. Pour moi, les choses étaient claires. Il n'était pas question de se substituer aux organisations professionnelles, ni de devenir l'organe de propagande de la direction. Dans le premier cas, le journal aurait disparu très rapidement et accessoirement son rédacteur en chef. Dans le second, il n'aurait pas été lu. Entre deux le chemin est étroit : il consiste à informer le plus objectivement possible de la réalité quotidienne, mais aussi à vulgariser la stratégie et les résultats du Centre. L'exercice est très périlleux surtout lors de relations de conflits sociaux. Évidemment ces considérations sont plus faciles à mettre en œuvre quand on est dans une entreprise publique avec les garanties du statut de la fonction publique...

■ **Le premier comité de rédaction fait... presque le numéro 1 alors ?**

Eh oui ! mais c'était sans compter sur la direction nationale de la communication. Appel du responsable de la presse locale fin novembre (alors que notre numéro 1 devait sortir en janvier) : «*Nous avons l'intention de changer la charte graphique et éditoriale des *Journalpost*. Comme vous faites votre premier numéro on vous a choisis pour être les cobayes. On vous envoie le matériel nécessaire.*» Bref nous passions de «*clandestins*» à «*cobayes*».

Quoi de mieux pour augmenter le stress de tous d'autant que la nouvelle charte graphique envoyée ne fonctionnait pas. Résultat, le numéro un ne sortira qu'en février.

Ces quelques «*soucis*» réglés, les articles écrits, relus et corrigés, le vendredi midi le journal était mis en page sur l'appareil de P.A.O. pour être amené à l'imprimerie le lundi. Chacun pouvait aller déjeuner tranquillement. Au retour, regard sur le «*chef-d'œuvre*» et là plus rien. Tout avait disparu... et pour couronner le tout, aucune sauvegarde n'avait été faite. Bref, plusieurs heures de travail perdues. C'était sans compter sur l'implication de la secrétaire de rédaction et de l'opératrice P.A.O. qui m'ont proposé spontanément de venir les samedi et dimanche pour refaire toute la mise en page. Il y a un meilleur week-end, mais le lundi le journal était de nouveau prêt à partir à l'imprimerie..., et la sauvegarde faite !

■ **Et après ce fut un long fleuve tranquille... ?**

La composition du comité de rédaction a fait que ce n'était jamais simple. Pour des bénévoles, l'investissement en plus de leur travail et de leur vie privée peut devenir pesant et les articles avaient parfois des difficultés à rentrer. J'avais fait signer un engagement d'un an pour éviter toute désaffection prématurée et il n'y en a eu qu'une durant mes trois années de rédacteur en chef. Ensuite il faut faire face aux égos de celui ou ceux qui ont cru réaliser l'article de leur vie et à qui il faut expliquer que c'est loin, même parfois très loin, d'être le cas. Pour quelqu'un qui a pris du temps sur ses loisirs, la leçon est difficile à admettre.

Côté syndicat, peu de critiques du style «*le journal du patronat*» car je pense que l'on a presque toujours évité cet écueil. Reste l'encadrement supérieur dont certains membres admettaient parfois difficilement que l'on puisse vulgariser des projets complexes ou qui se sentaient «*trahis*» par tel ou tel article. Au point que lors d'un conseil de direction, une certaine unanimité s'était faite pour demander à relire tout article par le directeur du secteur concerné avant publication. Qui s'est occupé d'un journal sait que cela tient de l'utopie car nécessairement au bouclage des modifications s'imposent. J'ai donc dit que je refusais

« Jourpost », l'organe interne des « chèques »

d'appliquer une telle procédure et le directeur m'a heureusement donné raison. Pour l'anecdote, j'ai dû aller parler en faveur d'une rédactrice auprès du personnel du restaurant d'entreprise : il avait mal compris un article sur leur activité et certains refusaient de la servir.

■ **Comment ce journal était-il reçu par le personnel du Centre ?**

Nous avons la chance de pouvoir l'envoyer à domicile. Avec une double volonté. Il semble important que le lecteur ne reçoive pas son journal sur le lieu du travail car il est alors préoccupé par ses tâches quotidiennes et il n'a pas toute la disponibilité voulue. Par ailleurs en l'ayant à domicile, on peut espérer qu'il le montre à sa famille, ses proches ou amis, ce qui ne peut que renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise. Mais, comme tout journal interne d'entreprise, la gratuité peut être un handicap. Si on peut penser que celui qui achète une publication la lira, c'est moins sûr en cas de gratuité. C'est là qu'intervient l'importance des photos. Peu sont en effet insensibles au fait « d'avoir sa photo dans le journal » ou celle de ses collègues. Le Centre étant concentré sur un seul lieu, tout le monde connaît le visage des collègues de travail. Et puis nous nous efforçons d'avoir des titres accrocheurs pour éveiller la curiosité. Entre le comique, comme de mettre en surtitre « L'euro » et en titre « Le renvoi du franc » ou « Vive Agil, bien sûr » pour évoquer un projet par ailleurs assez rébarbatif ; et encore l'inquiétant « Les mortes et les vivantes du second sous-sol » pour parler des archives.

■ **Les titres c'est intéressant, mais de quoi parlait le journal ?**

Nous avons une charte éditoriale – qui était aussi un garde-fou contre toute dérive –, et le journal avait toujours la même structure. En « Une », hormis le sommaire, deux possibilités : soit un article unique intitulé « Événement » quand un fait important touchait la vie du Centre, par exemple une soirée à laquelle furent invités 300 volontaires et leurs familles, soient 1300 spectateurs, pour assister à une représentation de *Don Giovanni* au Colisée de Roubaix. Sans grand événement de ce genre, la « Une » comportait deux articles événementiels et



Ton plus léger pour ce n° 18.

le portrait professionnel d'un cadre arrivant. La page 2 était toujours consacrée à la vie de La Poste « Courrier » pour élargir, avec trois articles, la vision de postiers travaillant dans les services financiers. La page 3 comportait soit un article sur la vie locale soit un article parlant d'une restructuration, d'un service mal connu ou d'un événement festif. Les pages 4 et 5 ne parlaient que de la stratégie locale, des projets restructurants et des résultats chiffrés du Centre. Enfin la dernière page comprenait les rubriques « petites annonces », les divers mouvements de personnel (pour permettre à chacun de connaître les affectations de collègues connus), une rubrique « informations pratiques », et le portrait d'un agent ayant une activité privée originale, par exemple une collègue collectionnait les mignonnettes d'alcool – elle en avait plus de 1200 ! – ; un autre collectionnait, lui, les voitures américaines – il n'en possédait pas autant ! – ; un troisième était fou de trains électriques, et le service comptait dans ses rangs une orpailleuse et un magicien exerçant tous deux en amateur...

■ **En général l'audience d'un journal peut se mesurer par le chiffre de ventes. Mais quand on est gratuit... ?**

C'est souvent le « hic » des opérations de communication interne : personne n'analyse l'impact réel qu'elles peuvent avoir. De ce fait et pour éviter l'argument fatal des critiques du style « Mais tout cela ça

coûte cher et on ne sait pas ce que ça rapporte » qui enterre très souvent les opérations de communication interne, hormis celles que l'on peut qualifier de propagande de la direction, chaque année un sondage analysait notre « popularité » avec une certaine angoisse. Car en cas de mauvais résultats, le journal n'aurait pas pu continuer bien longtemps.

Le sondage était effectué par le service de statistiques régional de La Poste pour garantir les résultats. À titre d'exemple, voici ceux fournis après deux ans, qui confirmaient l'étude faite après un an. Un questionnaire avait été donné à tous les agents présents le 28 mars ; 1151 ont répondu (l'effectif total du Centre était alors d'environ 1500). 99,4 % affirmaient lire le journal, et 83 % déclaraient qu'il était très ou assez intéressant. Seuls 3 % le jugeaient sans intérêt. 83 % affirmaient être mieux informés par ce canal et 92 % étaient satisfaits de sa présentation et, « cerise sur le gâteau », 76 % considéraient le contenu objectif. Heureusement que nous n'avions pas réalisé le sondage, car on nous aurait accusés d'en avoir faussé les résultats !

■ **Plus de problème alors ?**

Ces résultats ont permis de ne pas réveiller ceux qui n'attendaient que cela pour remettre en cause le journal. Mais même pour des journalistes en herbe, nous savions que nous devions poursuivre dans l'exigence et que les lauriers ne sont qu'éphémères. Mais on pouvait estimer avoir eu raison de créer ce journal et que la ligne directrice que nous suivions était la bonne.

■ **Jourpost Centre financier de Lille existe toujours ?**

Quand j'ai changé de fonction, la collègue qui m'a succédé a repris le flambeau quelques mois. Les structures de La Poste ont évolué et la presse interne aussi. Il y a eu alors une fusion des *Jourpost 59*, *Jourpost 62* et *Jourpost Centre financier* en un seul journal qui garde certaines caractéristiques initiales et qui parle des différentes structures locales de l'entreprise. Le Centre financier est devenu un instrument essentiel de la Banque postale.

Bibliographie

de la presse régionale

La Société des Amis de Panckoucke poursuit sa publication d'une bibliographie sur la presse du Nord et du Pas-de-Calais. Bernard Grelle est chargé de cette rubrique. Transmettez-lui les références que vous découvrirez (grellebernard@wanadoo.fr, ou à Société des Amis de Panckoucke, 31, avenue de la Gare Wambrechies).

Soyez précis : auteur(s), titre de l'ouvrage (ou de l'article), lieu de publication et éditeur, (ou périodique dans lequel vous avez trouvé ces renseignements), date et page(s), illustrations, etc. N'omettez pas de préciser de quel journal, magazine, revue il est parlé dans ce livre ou cet article, si ce renseignement n'apparaît pas clairement dans le titre, et le lieu d'édition du périodique. N'hésitez pas à joindre un commentaire explicatif.

GÉNÉRALITÉS SUR LA PRESSE RÉGIONALE

- {Broutchoux, Benoît}; Grelle, Bernard, «Benoît Broutchoux, anarcho-syndicaliste, journaliste et imprimeur», *L'Abeille*, septembre 2009, n° 12, p 10-13
- {Diligent André}; Ammeloot, Coralie, «André Diligent et les médias», *L'Abeille*, septembre 2009, n° 12, p. 1-5
- Hennart, Robert, «Miroir et porte-parole de 4 millions d'hommes: la presse de la région du Nord», *De Franse Nederlanden = Les Pays-Bas français* (B), 1978, n° 3
- Martin, Philippe, «La presse écrite dans le Nord Pas-de-Calais, un géant aux pieds d'argile», *De Franse Nederlanden = Les Pays-Bas français* (B), 1997, n° 22
- «La presse de demain s'invente aujourd'hui à Lille», *La Voix du Nord* (éd. métropole), vendredi 24 septembre 2010, p. 10
- Ternisien, Xavier, «Les ambitions du belge Rossel en France illustrent sa confiance dans la presse écrite», *Le Monde*, 16 juin 2011, p. 20

Histoire de la presse du Nord

- Visse, Jean-Paul, «La presse du Nord sous l'occupation allemande», Université catholique de Lille, *Mélanges de Science religieuse, Mémoire de la Grande Guerre*, p. 15-38

Histoire de la presse par ville

- {Boulogne}; Tintillier, Daniel, «La presse boulognoise», *L'Abeille*, avril 2010, n° 14, p. 11-13
- {Douai}; Allender, Roland, Les Francs-maçons aux origines de la presse douaisienne», *L'Abeille*, avril 2010, n° 14, p. 1-7

Conservation

- Pasquet, Marie-Claude, «Bibliothèques: Plan de conservation partagée des périodiques: c'est parti!», *Eulalie: la revue*, 5 octobre 2005, p. 21-22

Éducation et presse

- {CAL Augustin Thierry (Villeneuve d'Ascq)}; Dante, Medhi, Maximilien, Yaëlle, Marine, «Les apprentis reporters mènent l'enquête au centre commercial», *Nord Éclair*, 21 juillet 2010, p. 17

Fabrication

- Grelle, Bernard, «La pianotype, une invention lilloise?», *L'Abeille*, septembre 2009, n° 14, p. 18
- {Groupe Hersant}; «Imprimerie nouvelle à Roubaix pour le groupe Hersant: où en est le projet?», *Écho de la presse et de la publicité*, n° 1064, 28 novembre 1977
- {Imprimerie de La Pilaterie}; «Marcq-en-Barœul, *La Voix du Nord*», mardi 21 décembre 2010, p 37

Lecteurs

- {La Voix du Nord}; «Vous avez entre 18 et 24 ans; avec l'opération *Mon journal offert* recevez gratuitement *La Voix du Nord*», *La Voix du Nord*, mardi 12 octobre 2010, p. 6

HOMMES ET FEMMES DE PRESSE

- {Geus, Jacques}; «Le décès de Jacques Geus, ancien de *Nord Éclair*», *La Voix du Nord* (éd. Métropole), 24 juin 2010, p. 11
- {Legrand, Aurélie}; «Une journaliste du groupe Voix du Nord décède», *La Voix du Nord*, vendredi 20 août 2010
- {Leleux, Alexandre}; Visse (Jean-Paul), «Les Leleux père et fils, directeurs de *L'Écho du Nord* de la Restauration au lendemain de 1870», *Lettre d'information de la Commission historique du Nord*, n° 6, septembre 2010, p 1-3
- {Maurer, Thierry}; «Lille: un journaliste de M6 passe à travers le plancher d'un appartement à Wazemmes», *La Voix du Nord*, 4 octobre 2011
- {Maurer, Thierry}; «Un journaliste passe à travers un plancher incendié», *La Voix du Nord*, 5 octobre 2011
- {Mulliez, Jacques Yves}; Vandenbussche, Robert, «Ma guerre secrète: Jacques-Yves Mulliez», *Eulalie: la revue*, n° 5 octobre 2005, p. 7
- {Panckoucke}; «Le retour des "Soirées au château": les Panckoucke, éditeurs des lumières», *La Voix du Nord* (éd. Marcq La Madeleine), vendredi 20 septembre 2010
- {Ternisien, Charles}; Tintillier, Daniel, «Charles Ternisien, dit le Farceur», *L'Abeille*, avril 2010, n° 14, p. 14
- {Van der Meersch, Maxence}; Melliez, Marie, «Maxence Van der Meersch, écrivain-reporter», *L'Abeille*, avril 2010, n° 14, p. 15-17
- {Verly, Hippolyte}; Mundschau, Albert, «Hippolyte Verly, journaliste énergique et bienveillant», *L'Abeille*, avril 2010, n° 14, p 1 et 7

JOURNAUX PAR TITRES

Des origines à 1914

- {Annonces, affiches et Avis divers pour les Pays-Bas français}; Dinaux, Arthur, «Le premier journal du Nord», *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du midi de la Belgique*, nouv. Série, tome 1^{er}, 1857 p. 75-77.
- {Liller Kriegszeitung}; Visse, Jean-Paul, «La presse à Lille pendant la Grande Guerre», *L'Abeille*, septembre 2009, n° 12
- {Le Révolté: organe hebdomadaire d'union, d'action et d'éducation révolutionnaire, Pas-de-Calais, Nord et

La vie des médias dans la région

Aisne; Lens, décembre 1910-février 1911); «Pour l'organe unique», *L'Action syndicale*, 10 février 1910

■ {Le Réveil artésien}; «Société d'élite», *L'Action syndicale*, 9 novembre 1910

1918-1940

■ {Le Télégramme}; Tintillier, Daniel, «Le Télégramme», *L'Abeille*, avril 2010, p. 13

1945 et après

■ {Eulalie, la revue}; Guillon, Gilles, «Eulalie, la revue», *L'Abeille*, avril 2010, n° 14, p. 17

■ {La Gazette de Wazemmes}; Tranchant, Marie, «Wazemmes. Une gazette de quartier entre arts et humour», *La Voix du Nord*, éd. de Lille, 11 octobre 2011, p. 14

■ {Hénin-Beaumont, le Mag}; «Hénin-Beaumont. Après huit ans de diète, la municipalité relance un bulletin municipal», *La Voix du Nord*, samedi 2 octobre 2010, p. 4

■ {Longues Haies, Roubaix}, Waret, Philippe, «Le journal des Longues Haies», *L'Abeille*, septembre 2009, n° 12, p. 14

■ {Nord Éclair}; «Nord Éclair sur l'iPad», *Nord Éclair*, 23 septembre 2010, p. 5

■ {Nord,way magazine}; Lépinay, Frédéric, «Nord, way magazine: l'expérience du mensuel pour le groupe Voix du Nord», *L'Abeille*, avril 2010, n° 14, p. 20

■ {Nord,way magazine}; «Des nouveautés plein les pages dans le mensuel Nord,way magazine», *La Voix du Nord*, mercredi 1^{er} septembre, p. 6

■ {La Voix du Nord}; «La Voix du Nord envoie l'huisier [à La Brique]», *La Brique*, n° 23, juillet-septembre 2010, p. 2

■ {La Voix du Nord}; «La Voix du Nord est désormais à feuilleter et à lire sur l'iPad»; *La Voix du Nord*, dimanche 19 septembre 2010, p. 8

■ {La Voix du Nord}; Boucher, Yannick, Flamen, Pierre-Laurent, Le Masson, Pierre (photos), «Notre combat pour l'environnement: le groupe Voix du Nord s'engage dans l'environnement», *La Voix du Nord*, dimanche 10 octobre 2010, p. 2-3

■ {La Voix du Nord}; «Vous avez entre 18 et 24 ans; avec l'opération «Mon journal offert» recevez gratuitement *La Voix du Nord*», *La Voix du Nord*, mardi 12 octobre 2010, p. 6

■ {Vouloir}; Férey, Sylvie, «Le groupe et la revue *Vouloir* dans le nord de la France», *L'Abeille*, avril 2010, n° 14, p. 8-10

PRESSE, RADIO, TÉLÉVISION SUR L'INTERNET

■ {iPad}; «La Voix du Nord est désormais à feuilleter et à lire sur l'iPad»; *La Voix du Nord*, dimanche 19 septembre 2010, p. 8

■ {Nord Éclair}; «Nord Éclair sur l'iPad», *Nord Éclair*, 23 septembre 2010, p. 5

■ {Groupe La Voix du Nord}; «Le groupe La Voix entend relever le défi du numérique», *Nord Éclair*, 23 mars 2011, p. 5

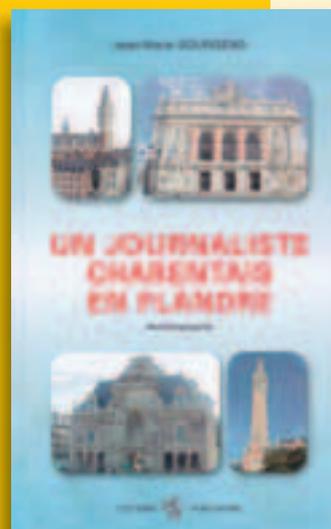
■ Un journaliste charentais en Flandre

Si les autobiographies les plus courtes sont les meilleures, le petit récit de 84 pages que nous livre Jean-Marie Sourgens, ancien journaliste de *La Voix du Nord*, est un survol trop rapide de sa carrière. Il a choisi le ton de la simplicité pour nous raconter sa vie, de ses débuts dans les années cinquante aux *Nouvelles*, quotidien communiste d'Angoulême, jusqu'à son existence actuelle de retraité en Saintonge.

Né en 1934, Jean-Marie Sourgens se définit comme un littérateur d'occasion avec de la boue à la semelle de ses chaussures. Étudiant médiocre qui n'a «pris le bac qu'entre Le Havre et Honfleur», le jeune militant communiste charentais était féru de poésie et amoureux d'Elsa Triolet, ce qui lui ouvrit les portes de l'hebdomadaire *Les Lettres françaises*, où il côtoya Éluard, Cocteau, Prévert et Queneau. Une autre rencontre, celle de l'écrivain Gilbert Cesbron, lui permit d'entrer à *La Voix du Nord*. C'était au début des années soixante.

Jean-Marie Sourgens est resté dans le Nord pendant trente ans, essentiellement à la rubrique Culture de *La Voix du Nord*, où il chroniquait les spectacles. Durant ces trois décennies, grâce à son métier de journaliste, il a croisé beaucoup de monde. C'est là le principal défaut de cette autobiographie succincte. Jean-Marie Sourgens cite les noms des personnalités qu'il a connues, sans toujours préciser qui elles sont, laissant le lecteur dans le flou. Dommage, car derrière cette énumération, on devine un homme fragile et sincère dont on aurait aimé qu'il nous en dise plus.

Gilles Guillon



Un journaliste charentais en Flandre, Publi-Nord, 84 p., 12 €.

■ Sophie Coignard, prix de Gondecourt

L'académie de Gondecourt a-t-elle eu peur de faire de l'ombre à l'académie Goncourt? Cette année, elle a dérogé à la tradition inaugurée en 2002 selon laquelle elle remet son prix le même jour que l'institution parisienne. C'est en effet le 7 novembre que le jury de Gondecourt, composé de journalistes et d'avocats du Nord, a attribué son prix annuel, récompensant un livre d'enquête journalistique. Sophie Coignard, grand reporter au *Point*, succède ainsi à Charles Enderlin, pour son ouvrage *Le Pacte immoral. Comment ils sacrifient l'éducation de nos enfants*.

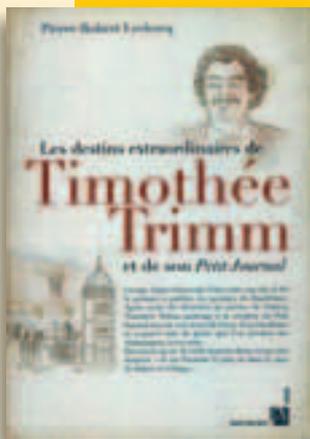
La vie des médias dans la région

■ Les destins extraordinaires de Timothée Trimm

«Timothée Trimm ! C'est Timothée Trimm !» Sur son passage, chacun répétait son nom. Alors que le Second Empire se grisait à la fête impériale, lavalère rouge et gilet orné d'une chaîne d'or, l'homme était la star journalistique de l'époque, «chroniquant» dans le quotidien à la mode *Le Petit Journal* lancé par Polydore Millaud, donnant même son

nom à des produits dérivés. Le tirage du quotidien à cinq sous augmentait avec sa popularité : 30 000 exemplaires en juillet 1863, 103 500 en février 1864, 219 000 en octobre 1865,...

Né Napoléon Lespes en 1815 à Bouchain au hasard des campagnes militaires de son père, la vie de ce journaliste vedette tient parfois du roman picaresque. D'abord militaire, travaillant ensuite avec Vidocq, il aime la poésie et fait lui-même des vers. Une première fois, il croise Millaud et entre, sur un coup de bluff, dans l'un de ses



Leclercq Pierre-Robert, *Les destins extraordinaires de Timothée Trimm et de son Petit Journal*, Editions Anne Carrière, 256 p., 18,50 €.

premiers journaux Cette rencontre scelle définitivement son destin. Plus souvent tire à la ligne que signant le «Premier Paris», il rencontre les plus grands : Émile de Girardin, Hippolyte de Villemessant, etc.

Après avoir réussi à placer de nombreux articles dans de nombreux journaux et doté du sens du commerce, il retrouve Millaud pour devenir rédacteur en chef d'un quotidien novateur par son prix (cinq sous) et par son format (30 × 43 cm) qui fera leur fortune, *Le Petit Journal*. De cette année 1863 date une nouvelle ère du journalisme... Elle ne dure que... six ans et treize jours pour «l'homme capable d'écrire sur n'importe quoi». Timothée Trimm est en effet brutalement remplacé, il laisse sa chronique à un certain Thomas Grimm sans que les lecteurs qui l'ont adulé s'en aperçoivent...

Les sources tant sur la vie privée que publique de Trimm sont rares, Pierre-Robert Leclercq, l'auteur de ces *Destins extraordinaires de Timothée Trimm et de son Petit Journal*, le dit lui-même, aussi s'égare-t-il souvent dans de longues biographies des personnalités du monde de la presse du XIX^e siècle. Cet ouvrage laisse en définitive une étrange impression. Il semble valoir plus par la vie du personnage balzacien de Trimm que par la trace qu'il laissa dans l'histoire de la presse.

Émile Henry

■ Rapprochement entre Rossel et GHM

Changement de cap pour *La Voix du Nord*. Après l'échec du rapprochement entre Centre Presse-*La Montagne* et *La Voix du Nord* (Cf. *L'Abeille* n° 19, septembre 2011), le Groupe Hersant Médias, qui détient vingt-sept journaux, et le groupe Rossel, seize titres et principal actionnaire du quotidien lillois, ont annoncé «être entrés en négociations en vue de rapprocher leurs activités de presse régionale».

Une holding, détenue à parité par GHM et Rossel, devrait être créée. Elle regrouperait leurs pôles Champagne-Ardenne-Picardie (*L'Union de Reims*, *L'Ardennais*, *Est-Éclair*,...) et Provence-Alpes-Maritimes-Corse (*La Provence*, *Nice-Matin*, *Var Matin*) pour le premier et Nord-Pas-de-Calais-Picardie (*La Voix du Nord*) pour le second. Après restructuration *Paris-Normandie*, propriété de GHM, pourrait rejoindre la nouvelle entité. Par contre, la presse d'Outre-mer (*France-Antilles*) ne fait pas partie de la négociation.

Le nouvel ensemble représenterait quelque 900 000 exemplaires vendus quotidiennement, un chiffre d'affaires annuel de 500 millions d'euros et 800 journalistes. Il deviendrait, avec Ouest-France et EBRA, l'un des trois leaders nationaux de la presse régionale en France. Sa création est cependant soumise à la renégociation de la dette du Groupe Hersant Médias, évaluée à 200 millions.

Selon un communiqué publié le 12 octobre 2011, cette mise en commun des moyens des deux groupes «permettrait d'accélérer l'adaptation des titres au nouvel environnement des médias et notamment le développement de leurs services numériques tout en améliorant leurs conditions d'exploitation».

Par ailleurs, ainsi que l'annonçait *L'Abeille*, les cessions immobilières ont bien commencé à *La Voix du Nord*. Ainsi dans le secteur du Hainaut-Cambrésis, les agences de Denain et de Cambrai ont été vendues et les services du journal devraient déménager prochainement dans des immeubles souvent moins spacieux. D'autres changements devraient intervenir sur l'ensemble de la zone de diffusion du journal.

■ France bleu Nord

France Bleu Nord, première radio régionale en parts d'audience, a un nouveau directeur. Philippe Magnier, directeur de France Bleu Picardie, succède à Claude Bruillot, promu directeur du réseau France Bleu en charge de l'information.

■ Opale TV

Diffusé sur la TNT (canal 22), Opal TV, la chaîne de télévision de la côte d'Opale, émet depuis le 31 octobre. Largement consacrée à l'information locale, elle couvre un territoire allant de la baie de Somme à la frontière belge.

l'abeille

Revue éditée par la Société des Amis de Panckoucke, 31, avenue de la Gare 59118 Wambrechies ■ ISSN : 1959-0245 ■ Directeur de la publication : Jean-Paul Visse ■ Ont participé à ce numéro : Bernard Delva, Bernard Gelin, Bernard Grelle, Gilles Guillon, Émile Henry, Jean-Paul Visse ■ Maquette : Triangle Bleu ■ Abonnements (3 numéros par an) : 15 € ■ Vente sur demande à la Société des Amis de Panckoucke ■ Avertissement : les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs ■ L'ensemble doit être adressé à l'adresse électronique suivante : labeille5962@orange.fr ■ Les photos qui accompagnent les textes doivent être libres de droit ■ Blog : www.panckoucke.org